

**Circuit Molson Pierre Harvey
et 10e anniversaire du Mont-Comi**

Deux shows pour le prix d'un!

● D-10-11



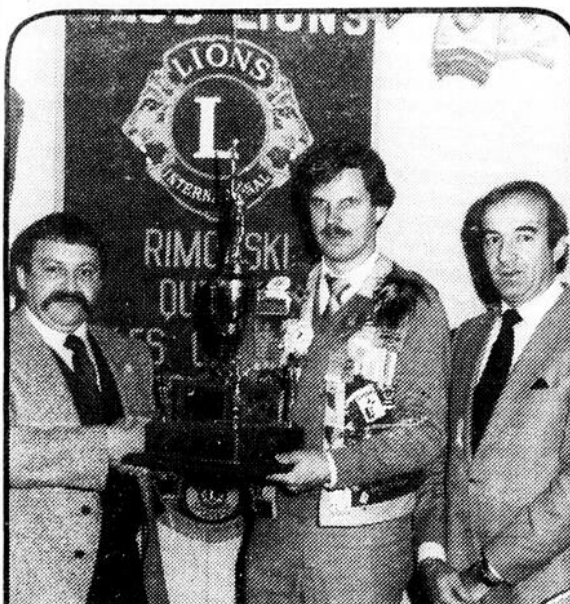
progrès écho

A HEBDOMADAIRE REGIONAL 40:
80e année no 1 Rimouski mercredi 19 jan. 1983
3 cahiers 64 pages Guide TV inclus

Approvisionnement en eau à Pointe-au-Père

Deux solutions à l'étude!

● page A-3



**Personnalité sportive
de l'année**

Serge Bérubé l'élu!

● page D-1

**Conseil Economique
de Rimouski en 82**

Une année pénible!

● page A-3

**Le naufrage de
l'Empress of Ireland**

Bientôt dans le Toronto Star

● page A-17



La semaine dernière, votre Journal titrait "Histoire d'eau" pour faire référence à l'ondée que l'Est du Québec avait reçu de Dame Nature. Et bien, cette semaine, la situation est complètement différente... la neige est enfin arrivée sur notre région et, cela pour la plus grande joie des fervents des sports d'hiver. Espérons que les changements ne seront pas trop fréquents dans la région... les Centres de Ski de la province en ont grandement besoin de cette neige bien blanche...

DISTRIBUTEUR DE
PORTES ET CHASSIS
BOIS DE FINITION
INTÉRIEURE ET
EXTÉRIEURE
PLANCHER
DE BOIS FRANC

LES MATÉRIAUX
B. Dupont INC.
(1982)

BOIS, MATÉRIAUX CONSTRUCTION GROS ET DÉTAIL
17 rue Goulet Rimouski Tél.: 724-2530

Pour tous vos besoins
de matériaux de
construction
EN 1983:
Ouvert le samedi
toute la journée

A Rimouski

Seulement une librairie ouvrira ses portes le jour du Seigneur

Comme l'indiquaient les grands quotidiens durant le mois de décembre, les librairies du Québec n'auront plus besoin de vendre des légumes ou tout autre chose pour faire le commerce du livre le dimanche. En effet, le 17 décembre dernier, les ministres de la

Justice et des Affaires Culturelles du Québec, respectivement, MM. Marc-André Bédard et Clément Richard ont fait adopter par l'ensemble de l'Assemblée nationale "un amendement au projet de loi omnibus 101 afin de permettre à toutes les librairies au Québec

d'ouvrir leurs portes le dimanche...encore là si les administrateurs le veulent bien.

On se souviendra que le propriétaire du Palais du Livre de Montréal avait amorcé cette lutte, il y a plusieurs mois déjà. Après avoir été forcé de fermer ses portes durant

quelques mois, ce dernier, M. Pierre-Roger Nadeau devait bientôt les ouvrir à nouveau pour y vendre des...légumes. Fort de la publicité qui a suivi cette "ténébreuse" histoire, M. Nadeau n'était pas le seul à demander cette libéralisation des heures d'affaires des librairies au Québec. En effet, une pétition de plus de 45,000 noms était parvenue aux dirigeants politiques du Québec. De plus, en 1980, l'Association des librairies du Québec avait donné son assentiment à cette idée.

Ici même à Rimouski, la très grande majorité des librairies se disent en parfait accord avec le principe mais ne pensent pas devoir ouvrir leurs portes la journée du Seigneur.

Par contre, une seule librairie est favorable à ce principe sept jours sur sept. Il s'agit de la librairie Blais, située sur la rue de la Cathédrale qui pourrait bien ouvrir ses portes un dimanche sur deux et ceci à partir du mois de février.

Pour les autres, on semble attendre qu'un commerce du livre fasse les premiers pas pour y penser très sérieusement. Les propriétaires disent ne pas vouloir tenter l'expérience pour l'instant, d'autres, par contre, estiment que cette journée de surplus ne serait pas rentable pour les librairies.

A.L.

A.L.



Signature de contrat éminent

La venue de Provigo à Carrefour Rimouski n'est qu'une formalité

La venue prochaine de la chaîne de magasins d'alimentation Provigo à Carrefour Rimouski n'a pu être confirmée de façon officielle par le gérant du centre d'achats Daniel Brissou mais le fait demeure que les négociations emmenées jusqu'ici entre les partis concernés permettent de croire qu'une entente est éminente à court terme.

Le local de 26,000 pieds carrés, toujours vacant à la suite du départ de Cooprix en juin dernier et auparavant occupé par Dominion pourrait donc être de nouveau en vie d'ici quelques semaines, possiblement.

A Carrefour Rimouski, on espérait que Provigo

aurait pu aménager dans le centre d'achats pour le 15 janvier, si une entente avait déjà été signée. "Nous serions certes heureux de bâcler une entente officielle pour que la venue de Provigo se fasse vers la fin de janvier ou encore, le milieu de février mais tant que le contrat n'aura pas été signé, nous ne pouvons rien annoncer", de préciser monsieur Daniel Brissou.

Entre temps, Carrefour Rimouski reçoit le coût du loyer de Dominion qui avait sous-loué l'espace pour le magasin Cooprix et Dominion en assumera les frais jusqu'à ce que le bail soit terminé avec Carrefour Rimouski ou encore, jusqu'à ce que Provigo devienne le prochain locataire.

Jusqu'ici, l'absence d'un magasin d'alimentation d'envergure à Carrefour Rimouski n'est pas sans priver une source de revenus impor-

tantes. "Au mois de novembre, nous avons enregistré une augmentation de 17% par rapport à l'année dernière et les chiffres du mois de décembre pourraient bien être tous aussi intéressants en terme d'augmentation, que ceux du mois de novembre.

"Bien sûr, la venue de Provigo à Carrefour Rimouski ne pourra qu'augmenter la circulation du centre et nous espérons que la nouvelle de la signature pourra être confirmée d'ici quelques jours", de conclure Daniel Brissou.

Chose certaine, la venue de Provigo à Rimouski n'en n'est plus qu'à une question de temps, histoire d'apposer cette fameuse signature au bas du contrat pour accueillir chez nous, cette importante chaîne de magasins d'alimentation.

Jean-Claude Leclerc.

A Rimouski en 1982

L'efficacité des sapeurs aura sauvé bien des billets verts!

Durant l'année 1982, la ville de Rimouski a déploré plus de 38 feux pour des dommages évalués à quelque 1,709,150,00\$. Là-dessus, mentionnons qu'il y eut 16 conflagration (entre 1,000\$ et 50,000\$) pour des dommages de 432,800\$, 3 feux (50,000\$ et plus) pour des pertes évaluées à quelque 1,265,000\$ et 19 feux (moins de 1,000\$) pour un total de dommages de 11,350\$.

Ces chiffres font partie d'une communication émise par le Service des Incendies de la Ville de Rimouski. Dans le rapport, le directeur de ce Service, Monsieur Roger Bernier, T.P.I., indique aussi que pour la dernière année, les pertes au prorata de la population se sont chiffrées à 56,97\$ avec le feu à Rimouski Transport et de seulement 18,63\$, cette fois, sans ce sinistre qui a frappé notre ville, le 6 décembre dernier. En 1981, ces pertes étaient de 31,01\$ et pour l'année précédente, soit 1980, les pertes au prorata de la population étaient évaluées à quelque 228,47\$.

Au chapitre des dommages matériels pour la ville de Rimouski, ils se sont

élevés à 1,709,150\$ pour l'année 1982, comparativement à moins de 903,575\$ pour 1981 et du chiffre astronomique de plus de 6,717,159\$ pour l'année 1980!

En 1982, la flotte d'appareils d'incendies a effectué plus de 240 sorties comparativement à 265 sorties pour l'année précédente.

Pour ce qui est du nombre de victime causé par les incendies dans la ville de Rimouski, l'année 1982 a été excellente parce que le service des Incendies n'a eu à déplorer aucune perte de vie. Par contre, du côté des pompiers, c'est vraiment une toute autre histoire. En effet, pas moins de neuf pompiers ont dû recevoir des soins durant les opérations du Service des Incendies de la Ville.

Enfin, disons, comme le souligne également Monsieur Roger Bernier, on peut constater que même si les dommages s'élèvent à 1,709,150,00\$, la brigade des incendies de la ville de Rimouski, par son travail très efficace, a réussi à protéger des biens évalués à 19,222,800,00\$. C'est tout de même assez intéressant comme travail de protection.

A.L.

A.L.

Cette année au Carnaval de Québec

Une programmation axée sur la famille

Cette année, la programmation du Carnaval de Québec a été pensée

tout particulièrement pour répondre aux besoins de l'ensemble de

la famille.

Ce nouveau style de programmation, qui a été présenté à la presse locale, à Rimouski, le 12 janvier dernier, en présence de M. Claude Feuiltaut du comité exécutif du Carnaval et du Bonhomme Carnaval, en personne, offrira un éventail de 155 activités culturelles et sportives. Qu'il suffise de mentionner la fameuse course en canots à travers les glaces du fleuve Saint-Laurent, la course de chiens qui revient après une absence de 4 ans, les défilées de nuit avec ses chars illuminés et multicolores, le Palais de Neige édifié avec plus de 700 tonnes de neige et la typique rue Sainte-Thérèse avec ses sculptures de glace. En 1983, plus de 14 pays, dont la République populaire de Chine, rivaliseront d'adresse et d'originalité

pour remporter le concours international de sculptures.

Pour fêter dignement la 29ième édition de cette grande fête hivernale, les organisateurs n'ont pas hésité à intégrer plusieurs innovations à leur programmation. En plus de la nouvelle bougie "à gratter" et de la traditionnelle effigie du Bonhomme, M. Feuiltaut a présenté la Cuvée du Bonhomme, un vin de la Société des Alcools du Québec spécialement étiqueté aux couleurs du Carnaval de Québec. Plus de 60,000 bouteilles seront mis sur le marché au coût de \$5,60 l'unité. Si l'on considère qu'il reviendra au Carnaval \$1,00 par bouteille, cette innovation constitue la principale source de financement de la plus grande fête hivernale au Québec. Les organisateurs ont également

pensé aux collectionneurs en numérotant 500 bouteilles exclusives.

Le Carnaval de Québec, qui jouit d'un budget de deux millions de dollars en 1983, regroupe environ 1,500 bénévoles qui veilleront à la bonne marche des activités. Soulignons aussi la participation du gouvernement fédéral qui, dans le cadre de son programme d'emplois, a souscrit un montant de \$91,000 pour la réfection des décorations et de certains chars allégoriques.

Précisons que les festivités se tiendront du 3 au 13 février et que le programme des activités sera bientôt disponible à Rimouski aux locaux de la Brasserie Molson et de la Corporation du Festival d'Automne qui, du reste, présentera cette année encore un char allégorique lors du défilé d'ouverture.

Eric LeBel



POUR TOUS VOS BESOINS EN PUBLICITÉ
CONTACTEZ
ROCH TARDIF
Publicitaire-conseil
723-4800
Journal
PROGRÈS ECHO

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES-VERRES DE CONTACT

COR Clinique d'Optométrie de Rimouski

OPTOMÉTRISTES

Dr Jacques Michaud, O.D. directeur
Dr Denyse Beaudry, O.D.
Dr Marcel Michaud, O.D. Tél: 723-9283
Dr Pierre Rioux, O.D. 723-9284

Galeries La Grande Place Rimouski

A sa dernière assemblée du Conseil

Rimouski appuie la MRC contre les coupures du gouvernement

Malgré une séance ordinaire du Conseil municipal de Rimouski qui aura duré moins de dix minutes, lundi soir dernier, les conseillers et le maire Michaud ont adopté quatre bordereaux totalisant une somme de plus de 1,410,888,70\$. Quatre paiements ont donc été acceptés de la part des membres du conseil: un premier pour la section des activités municipales au coût de 554,388,82\$, un second dans la section aussi des activités municipales mais ce paiement est autorisé à même le fonds des règlements d'emprunt pour une somme de 371,500\$, un troisième de la section du fonds industriel pour un montant de 85,205,90\$ et enfin, un quatrième et dernier paiement de quelque 399,793,98\$ à même le fonds de roulement de la section des activités municipales.

D'autre part, le conseil municipal de la ville de Rimouski demande l'adoption ainsi que l'application du

fameux plan de développement de l'Est du Québec que le premier ministre Pierre Trudeau avait annoncé en mai dernier dans la municipalité de Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs.

Disons aussi que le Conseil municipal tient à apporter son appui à la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette dans son opposition aux coupures budgétaires du gouvernement québécois.

Dans le même ordre d'idée, mentionnons que les conseillers demandent que le Bureau régional de l'Office national du film demeure à Rimouski. Là-dessus, on se rappellera que le rapport de la Commission Applebaum-Hébert recommande que l'ONF abandonne la plus grande partie de sa production pour se consacrer, dans l'avenir, dans le secteur de la recherche et la formation cinématographiques avancées.

A.L.

Au Conseil Economique de Rimouski

L'année 1982 aura été difficile et les pertes d'emplois très lourdes!

On peut affirmer sans trop d'erreurs que l'année 1982 aura été une année passablement difficile pour le secteur manufacturier dans le territoire du Conseil Economique de Rimouski (CER). En effet, ayant reçu un mandat pour la dernière année de consolider les entreprises existantes, le Conseil a tout de même à déplorer pour les mois d'octobre 1981 à octobre 1982 quelque 141 pertes d'emplois dans le secteur industriels, ce qui constitue un 10 pour 100 par rapport à 1981.

Les principales pertes d'emplois viennent surtout des secteurs de l'imprimerie et de l'édition (moins 110), l'industrie du bois (moins 41), l'indus-

trie de la tourbe (moins 31) et le secteur de la fabrication des produits du pétrole (moins 20 emplois).

Par contre, six nouvelles entreprises sont venues se greffer à celles déjà existantes. Il s'agit de l'Abattoir de Luceville (10 emplois), les Beignes à Ti-Père (9 emplois), Les Presses de l'Est du Québec, anciennement Imprimerie Bellavance (26 emplois), Argile Eau Feu (8 emplois), La Gerbe (4 emplois) et Jean-Noël Saint-Pierre (1 emploi).

Ainsi, pour les prochaines années, selon les prévisions des gens du Conseil Economique de Rimouski, le potentiel rimouskois pourrait bien

s'enrichir de quelque 1,262 emplois (pour les cinq prochaines années). Comme l'affirmait le président du Conseil, monsieur Pierre Bérubé, le CER base ses objectifs sur la réalisation de 50 pour 100 de ce potentiel créant ainsi, d'ici cinq ans, 631 nouveaux emplois industriels. De ce nombre, 516 proviendraient normalement de la structure industrielle déjà en place et les 115 autres du travail de prospection engagé par les structures du Commissariat industriel, affirme aussi M. Bérubé.

Malgré un ralentissement très marqué de l'économie nationale et mondiale, les gens du Conseil Economique de Rimouski sont tout de même très optimistes pour les prochaines années. Ces derniers fondent surtout leur optimisme sur certaines

lueurs qui indiquent une reprise pour la prochaine année. Il ne faudrait surtout pas sous-estimer quelque 19 mandats du récent Sommet Economique dont le Conseil Economique devra rendre à terme. Au chapitre plus manufacturier, le Conseil devra travailler dans les secteurs océanique, de l'agro-alimentaire et des communications. D'autre part, le CER établira une certaine forme de stratégie pour améliorer les exportations.

D'ici quelques semaines le Conseil d'administration devrait rencontrer le Conseil municipal de la ville de Rimouski pour faire rapport. Rappelons du même coup que l'an dernier, le Conseil Economique de Rimouski a reçu une subvention de l'ordre de 110,000\$ de cette même ville.

A.L.

L'eau potable à Pointe-au-Père

La municipalité envisage sérieusement la réouverture du barrage Germain Roy

S'il faut en croire le conseiller, M. Pierre Sénécal de Pointe-au-Père, cette dernière municipalité pourrait bien d'ici l'automne prochain recommencer à s'approvisionner en eau potable au barrage de la rivière Germain Roy, comme cela se faisait, il y a onze ans, déjà. Des expertises sont à se faire présentement pour tenter d'enrayer une certaine forme de pollution qui a vue le jour, vers les années 1971, à cause principalement du drainage agricole sur ce cours d'eau.

Cette rivière Germain Roy est alimentée par deux lacs fort importants: le Lac à l'Anguille et le lac Gaz. Le premier sert présentement à approvisionner la ville de Rimouski et par le fait même les communautés de Rimouski-est et de Pointe-au-Père. Disons aussi que ces deux lacs ont une "décharge" commune, c'est-à-dire, la rivière Germain Roy. En 1971, plusieurs branchements d'écoulement ont été pratiqués pour rendre les terrains qui longent cette rivière plus productifs en terme de culture, c'est ce qu'on a appelé, le drainage agricole.

A la suite de ces travaux

agricoles et aussi à cause de la grande richesse de ces terres qui sont en bordure de la rivière en question, des matières en suspensions sont venues polluer l'eau qui servait jusque là à alimenter les populations de Rimouski-est et de Pointe-au-Père.

Aujourd'hui, la municipalité de Pointe-au-Père tente de connaître les coûts pour recommencer à s'approvisionner à cette rivière. N'oublions pas que le bassin comme tel où s'échappe l'eau de la rivière Germain Roy (au barrage) est quantifié à plus de 17 millions de gallons.

Deux choix donc s'offrent à cette localité pour obtenir une eau propre à la consommation: soit une usine assez importante doublée d'un réservoir; cette première méthode porte le nom de filtration mécanique. La seconde consiste en une filtration lente de l'eau à l'aide d'agrégats de différentes grosseurs ainsi que des tapis ou encore des couches de tissus; c'est la méthode de filtration lente.

Pour Pierre Sénécal, l'important dans tout ce dossier est de connaître les coûts inhérents à un tel système pour enlever

la turpitude de l'eau. Selon lui, si les ingénieurs disent que pour ramener l'eau à une qualité acceptable selon les normes gouvernementales, il faut y aller pour l'usine, il est bien certain que la municipalité ne s'engagera pas dans un pareil dossier qui pourrait bien coûter plu-



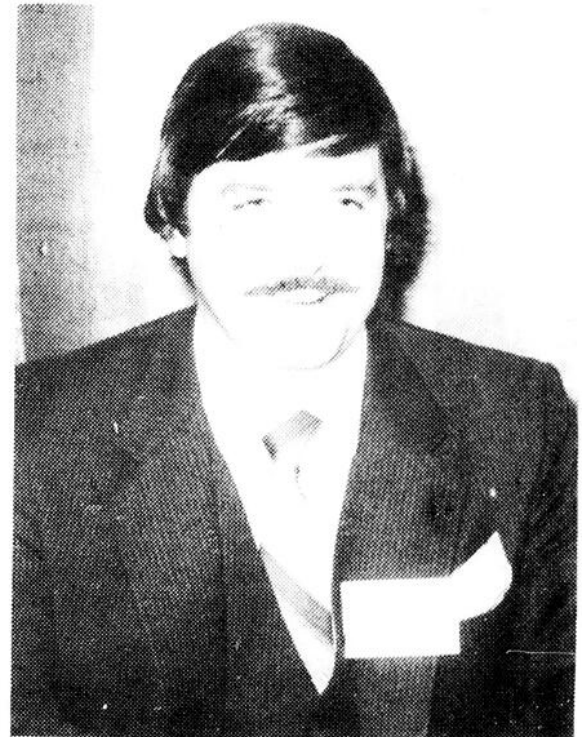
Monsieur Pierre Sénécal, conseiller à Pointe-au-Père en charge du dossier de l'eau potable.

sieurs millions de dollars! Par contre, si les expertises indiquent que la deuxième méthode est tout aussi acceptable à un coût ne dépassant pas les 200,000\$, alors, la municipalité devra prendre cette proposition au sérieux, compte tenu des argentés payés en achat d'eau à la ville de Rimouski (plus de 350,000\$ en 11 ans!).

Mais le problème de ramener l'eau à une qualité jugée acceptable n'est pas la seule entrave à laquelle doit faire face cette localité. Pour Pierre Lavoie qui est à la direction des Travaux Publics à Pointe-au-Père, la réserve en eau est importante et toutes les infrastructures sont là, mais une question reste toutefois à connaître; c'est le débit d'eau de cette rivière Germain Roy. Est-ce que ce débit est assez grand pour alimenter une population de quelque 3,500 personnes (population actuelle de cette localité) et aussi répondre à une demande sérieuse et pressante comme, par exemple, une conflagration d'importance dans notre municipalité, affirme le directeur des Travaux Publics.

Une chose est certaine dans ce dossier de l'eau potable à Pointe-au-Père; c'est que le barrage de la rivière Germain Roy servait, avant 1971, pour l'alimentation en eau des localités de Pointe-au-Père et Rimouski-Est. Les installations sont là, en excellentes conditions nous dit-on, le seul point qui reste à clarifier, c'est la méthode la plus avantageuse et la moins coûteuse pour ramener l'eau à une qualité jugée acceptable! D'ici l'été prochain, le conseil municipal de cette localité sera certainement saisi de ce dossier fort important pour la population de Pointe-au-Père.

A.L.



Me Pierre Bérubé, président du Conseil d'administration du Conseil Economique de Rimouski.

723 2242

Ambulance de Rimouski

Carol Gosselin prop. ENR.

Nous avons le silencieux qu'il vous faut

- Estimation gratuite
- Pose rapide
- Garantie sur les pièces et main-d'oeuvre
- Installation et vente au comptoir de conduits d'échappement et de tuyaux pliés sur mesure et amortisseurs.
- Un inventaire des plus complets en ville

Nous vous fournirons tous ces services à des prix raisonnables au

CENTRE DU SILENCIEUX MG

171, rue 724-7744
Saint-Germain est,
Rimouski

OUVERTURE:
Lun - Ven 8:00 à 17:30
Sam. 8:00 à 12:00

Un supplément de 8,000 hectares de terres agricoles jugées propices à l'agriculture pour la zone verte!

Dans le cadre de sa tournée régionale qui l'amène entre autres à Saint-Fabien, Rimouski-Est et Sainte-Luce, le député-ministre de Rimouski, M. Alain Marcoux a déclaré qu'il y avait tout lieu d'être satisfait de constater que 19 municipalités sur 23 en

sont venues à un accord avec la Commission de protection du territoire agricole.

De plus, de poursuivre M. Marcoux, les municipalités, au cours des consultations de la Commission, ont réussi à faire accepter plus de 8,000 hectares supplémentaires

de terres jugées propices à l'agriculture et maintenant comprises dans la zone verte, ce qui, aux dires du ministre, démontre une souplesse certaine de la Commission.

Sur le plan fiscal, la Loi sur la protection du terri-

toire agricole apporte des avantages importants pour les agriculteurs. Premièrement, les agriculteurs peuvent obtenir du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le remboursement de 70% des taxes foncières payées à leur municipa-

lité, plutôt que 40%.

Deuxièmement, en vertu de la réforme de la fiscalité municipale, sont maintenant incluses dans le remboursement de 70%, non seulement les taxes mais aussi les taxes à taux fixe telles que les taxes de déneige-

ment, de vidanges, d'assainissement, de feu, d'éclairage, etc... Troisièmement, la valeur imposable d'une ferme située dans une zone agricole permanente est limitée à \$150 l'acre. Quatrièmement, le taux de taxation d'une terre exploitée en zone agri-

cole permanente est limitée à 2% de la zone imposable.

Soulignons que l'application de ces mesures est limitée aux producteurs agricoles reconnus au sens de la Loi des producteurs agricoles.

Gilles Boudreau arrive et Lebel écope

Dans une lettre qu'il lui adressait la semaine dernière, le Directeur général de Cablovision Bas Saint-Laurent, Gilles Boudreau annonçait à Gaston Lebel, qui occupait les fonctions de chef de réseau pour la compagnie, de se trouver un nouvel emploi à compter de maintenant puisqu'il se retrouvait sans travail le 24 janvier prochain.

Lebel, à l'emploi de Cablovision Bas Saint-

Laurent depuis près de 8 ans en a été estomaqué suite à cette nouvelle, de même que la population de Rimouski où Lebel ne compte que des amis. D'ailleurs, s'il y a un type qui s'est toujours donné pour Cablovision Bas Saint-Laurent, c'est bien Gaston Lebel.

Rejoint en début de semaine, Monsieur Boudreau, après quelques instants d'hésitation, avoua que le but premier

du départ de Lebel était du fait que lui-même, Monsieur Boudreau, demeurerait maintenant à Rimouski et le fait de ne plus voyager entre Rimouski et Matane le libère de passablement de temps.

"C'est la raison fondamentale dit-il; il y a toujours des petites choses qui se rattachent à ça et dorénavant, l'administration sera faite ici à Rimouski", devait-il confier à notre journaliste

Alain Lavoie.

Même si Gilles Boudreau affirme que l'administration est déménagée à Rimouski, il n'en demeure pas moins que de par ses fonctions, Lebel n'avait aucunement à toucher à ce secteur, s'occupant du réseau. A ce compte là, quand même que Boudreau prétend remplacer Lebel dans ses fonctions, la raison de son départ ne tient pas, puisqu'ils ne font pas le même travail.

Mais il nous a été permis d'apprendre que le remplaçant de Gaston Lebel serait un matanais, en la personne de Carol Philibert qui serait déménagé à Rimouski pour son travail, poussant ainsi Lebel vers la porte de sortie.

Gilles Boudreau a poursuivi en disant que le déménagement à Rimouski se voulait important en raison du système de la clientèle plus nombreuses ici, rendant donc les choses plus efficaces. Curieusement, on vient de réaliser que Rimouski a son importance dans Cablovision Bas Saint-Laurent, alors qu'ici, les employés de Cablovision devaient se battre continuellement pour obtenir caméra pour des reportages par exemple.

Etant donné que les gestionnaires de Cablovision Bas Saint-Laurent doivent vendre d'ici la fin du mois d'avril, l'équipe actuelle songe sans doute que les nouveaux propriétaires "achèteront" du même coup, le personnel qui sera déjà en place. Quant à Lebel, son congédiement pourrait faire couler beaucoup d'encre d'ici quelques jours.

Jean-Claude Leclerc.

Equipements d'informatique québécois

Québec-Téléphone et "Comterm" à l'assaut des marchés régionaux!

La compagnie Québec-Téléphone de Rimouski a signé une entente de commercialisation, mardi dernier, avec l'entreprise Comterm, un important fabricant québécois d'équipements d'informatique.

En assurant la pénétration optimale des régions périphériques avec les nouveaux produits de la technologie québécoise, la conjonction des forces de Comterm et de Québec-Téléphone permettra aux services publics comme aux entreprises qui ont des bases en régions d'accéder plus rapidement aux équipements de pointe qui deviennent la norme d'efficacité des grands centres.

L'entente paraphée à Rimouski servira non seulement les fins commerciales des deux partenaires mais également la volonté populaire de développement qui s'affirme de plus en plus chez nous.

Avec l'addition des terminaux Comterm, Québec-Téléphone consolide sa politique d'offre glo-

bale en informatique en satisfaisant la totalité des besoins de sa clientèle en termes de circuits, modems, terminaux, appareils de traitement, logiciel et mobilier.

Par ailleurs, la percée commerciale de Québec-Téléphone et Comterm n'a rien d'une aventure car le marché des terminaux interactifs, à l'échelle du Québec, permet d'enregistrer des ventes en croissance annuelle de 25% et de 30% au Canada.

Au chapitre de l'emploi, la distribution des produits Comterm aura pour effet d'augmenter la quantité de terminaux entretenus par Québec-Téléphone et, par conséquent, de soutenir le nombre d'emplois au sein des équipes de service. De plus, c'est à une entreprise de Rimouski, Ebénisterie D.C.G., que l'on a confié la fabrication du mobilier servant à encadrer le module d'équipement informatique. Ce recours à une main-d'œuvre locale augmentera l'attrait de ce système à

prix compétitif qui, dans sa conception sa fabrication, sa diffusion et son entretien, portera la signature du génie québécois.

La compagnie Comterm, créée en mars 1978, compte au-delà de 200 employés. Entreprise à capital-actions, dont 75% sont détenues par des Québécois, Comterm a enregistré un profit net de deux millions de dollars en 1982 pour des ventes totalisant quinze millions pour la même période.

Cette firme de Pointe-Claire, près de Montréal, s'est fixée comme objectif à moyen terme de devenir la première multinationale québécoise dans le domaine de l'informatique. Loin d'être utopique, cet objectif pourrait se réaliser plus tôt qu'on ne le croit puisque, selon M. Laurent Nadeau, président de Comterm, les ventes de la compagnie pourraient atteindre le cap des cents millions de dollars d'ici 1987.

Eric LeBel

Programme d'accession à la propriété

97 bénéficiaires dans le comté de Rimouski

97 familles du comté de Rimouski ont bénéficié jusqu'à maintenant du Programme d'accession à la propriété résidentielle lancé par le gouvernement du Québec il y a environ un an. C'est en effet ce qu'a déclaré le député-ministre Alain Marcoux lors de sa tournée de comté qui l'a mené dans les municipalités de Sainte-Blandine, Sainte-Odile et Bic, vendredi, le 7 janvier dernier.

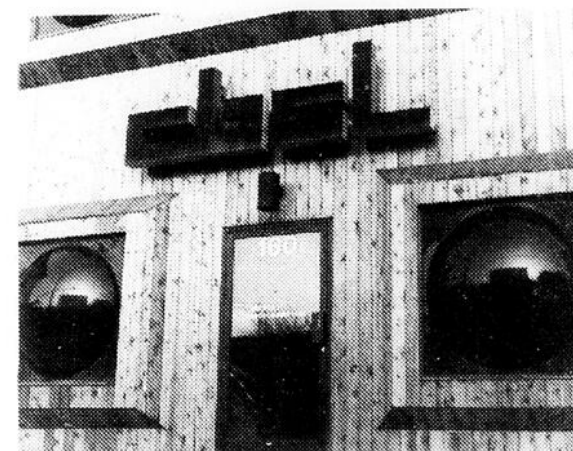
Dans la ville de Rimouski, 40 bénéficiaires ont profité de ce programme tandis qu'à Pointe-au-Père on en compte 21. Ailleurs dans le comté, 36 autres foyers ont bénéficié du programme, soit: 7 à Saint-Anaclet, 5 au Bic, 4 à Luceville, 3 à Saint-Fabien, 2 à Saint-Mathieu, Biencourt, Sainte-Odile, Saint-Valérien et Sainte-Blandine, enfin, 1 à Sainte-Luce, Rimouski-Est, Lac-des-Aigles, Saint-Marcelin, Saint-Narcisse,

Trinité-des-Monts et Esprit-Saint.

On sait que ce programme facilite l'achat de maisons à de jeunes ménages et prévoit, pour une période de 5 ans, jusqu'à \$5,500 sous forme de rabais d'intérêt ou encore, à la naissance ou à l'adoption d'un autre enfant, un remboursement de capital jusqu'à concurrence de \$10,000.

Quant à Corvée-Habitation, le ministre Marcoux a rappelé que le taux d'intérêt était abaissé à 11,5% et garanti pour trois ans, que la limite maximale de \$60,000 du logement était maintenue, que la taille maximale des condominiums était portée de 4 à 8 étages et que les travailleurs de la construction pouvaient bénéficier d'un rabais additionnel de 0,5% du taux d'intérêt.

E.L.



Gilles Séguin
Opticien d'ordonnances o.o.d.

Lunettes
Verres de contact
Services optiques complets

Centre Médical (Face à l'hôpital)
161 Rouleau suite 107
Rimouski

723-4514

G. Séguin, o.o.d. L. Rancourt, o.o.d.

Résultats



6/36 Prochain GROS LOT		100 000,00\$ approx
Date 14/01	4 8 11 16 21 29	NO completaire 7
6/6	2 111 342,00 \$	
5/6+	12 11 134,20 \$	
5/6	349 574,20 \$	
4/6	9 990 55,70 \$	
Ventes totales 2 423 794,00 \$		
MISE-TÔT		9 14 20 33
Gagnants 446		
Lot 112,10		

Mini Loto		997497	50 000\$
97497	5 000\$	497	50\$
7497	250\$	97	5\$

Provincial		5929244	500 000\$
Date 14/01	9244	100\$	
929244	50 000\$	244	25\$
29244	1 000\$	44	10\$

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La lutte du Front commun

Beaucoup plus qu'une question d'argent!



Les représentants nationaux du Front Commun effectuent une dernière tournée des régions avant la grève générale jugée inévitable par les syndicats.

(Le Progrès-Echo, Eric LeBel)

Le présent conflit qui oppose les syndiqués(es) des secteurs public et para-public au gouvernement du Québec dépasse de beaucoup les coupures salariales et les questions monétaires.

Tel est l'avis exprimé par les différents représentants syndicaux de la région, lundi le 17 janvier dernier, lors d'une rencontre des représentants du Front Commun avec la presse locale.

Selon la présidente du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis (SERM), Mme Solange Castonguay, le mandat de grève de 90% obtenu le 7 décembre 1982, ne repose pas seulement sur les coupures salariales mais aussi sur l'augmentation de la

tâche des enseignants, l'augmentation du ratio élèves-professeur et la mobilité d'emploi. Mme Castonguay prévoit, s'il n'y a pas de changements majeurs, qu'environ 200 enseignants et enseignantes seront mis en disponibilité dans la région, en septembre 1983.

Du côté de la F.T.Q., on est à reprendre tous les votes de grève obtenus par la peau des dents en décembre dernier. Cette tournée entreprise au niveau des Affaires sociales et du Soutien scolaire le 12 janvier dernier, se terminera le 26 janvier. Jusqu'à présent, les nouveaux mandats de grève seraient beaucoup plus forts, surtout depuis le dépôt du décret.

Quant à la CSN, les

syndiqués(es) de la région se sont prononcés dans une large mesure pour le recours à la grève.

Par ailleurs, les représentants nationaux du Front Commun, qui étaient à Rimouski dans le cadre d'une dernière tournée des régions avant d'exercer leur mandat de grève, considèrent que cette grève sera la "vraie", celle qui veut sauver les acquis sociaux des syndiqués des secteurs public et para-public, acquis durement gagnés au cours des dernières années.

Selon les syndicats, l'ampleur des ravages des décrets (2,500 mises à pied dans l'éducation et plusieurs centaines dans les autres secteurs) et la Loi 70 force le Front Commun à réagir à la mesure de l'attaque qui lui est faite.

Même à la lueur de la rencontre des dirigeants des trois centrales syndicales avec le Premier ministre Lévesque, lundi dernier, la grève générale dans les secteurs public est devenue inévitable. Le présent débat en est un de fond et touche l'ensemble des acquis sociaux de la population, soit: la détérioration des services de santé et de

l'éducation, l'augmentation du taux de chômage sans parler des effets de à court terme de la Loi 70 tant sur les salaires et emplois du public que sur les économies régionales et les emplois dans le privé déjà aux prises avec les fermetures d'usine et les mises à pied massives.

Selon le représentant national de la CSN, M. Yves Lessard, "il n'est pas question de régler tout ça en deux jours, ni de mettre du verni sur le décret; c'est une question de fond et on mettra le temps qu'il faut pour la régler".

Il faut donc s'attendre à une grève longue et dure et la présente tournée du Front Commun, qui se poursuivra dans plusieurs villes du Québec, veut faire connaître à toute la population du Québec l'importance des enjeux en cause.

S'il faut en croire les syndicats, le conflit se terminera seulement lorsque les objectifs visés seront atteints, soit: le recouvrement du droit à la libre négociation; le retrait des Lois 105 et 70; et la fin de la répression dont sont victimes les syndiqués(es) des secteurs public et para-public.

Eric LeBel

Négociations secteurs publics et para-public

Les militants péquistes s'interrogent

Devant les différentes coupures salariales et de personnel qui affectent bon nombre de travailleurs(euses) des secteurs public et para-public, les militants péquistes de la région s'interrogent sur la pertinence du processus de négociations qui prévaut actuellement.

En effet, le Conseil régional du Parti Québécois, lors de sa réunion du 15 janvier dernier, à Rimouski, a "proposé que le gouvernement prenne l'engagement d'arriver avec une législation qui prévoiera de nouveaux mécanismes de négociations avec les employés de l'Etat, qui auront pour effet de favoriser les consensus et ainsi éviter de paralyser l'appareil de l'Etat tous les deux ans. Selon Mme Solange Charest, présidente du Conseil régional, "les membres du Parti Québécois demeurent lucides et critiques face aux présents événements et c'est dans cet esprit qu'ils ont fait cette proposition au gouvernement". Questionné sur la "ferveur" du militantisme dans la région, Mme Charest a déclaré que malgré toutes les apparences, le militantisme des membres se porte bien; il y a certes des gens qui sont déçus de certaines politiques du gouvernement, a-t-elle dit, mais "lorsqu'on aborde les questions de fond, il y a consensus de nos membres".

Commentant cette recommandation du P.Q. régional, le député-ministre de Matane et président du Conseil du Trésor, M. Yves Bérubé, a avoué que le gouvernement du Québec aurait dû se pencher sur la question bien avant aujourd'hui, surtout, a-t-il dit, après les difficultés rencontrées lors des dernières négociations, en 1979. Toutefois, a-t-il poursuivi, "une fois que l'on aura ramassé les

morceaux des présentes négociations, il faudra examiner sérieusement, patrons et syndicats, comment on peut aménager de nouveaux mécanismes susceptibles de rencontrer les exigences de chacune des parties en cause".

De son côté, le député-ministre de Rimouski, M. Alain Marcoux, s'est joint au ministre Bérubé pour dénoncer les chiffres véhiculés par certains représentants syndicaux à l'effet que les coupures salariales, évaluées à plusieurs millions de dollars dans la région, auraient de graves répercussions sur notre économie. "Le jugement des syndicats est complètement erroné" de dire les deux ministres. "Le gouvernement ne fait que redistribuer cet argent aux plus bas salariés; le tout s'équilibre". M. Marcoux a également souligné que si l'on prenait en considération l'augmentation de 3%, en un an, du taux d'épargne des Québécois, on pouvait prévoir au pire que "ce sera le bas de laine des salariés des secteurs public et para-public qui se videra un peu..."

Par ailleurs, le Conseil régional du P.Q. s'est aussi attardé à la situation de l'agriculture dans l'Est du Québec. C'est ainsi qu'il a recommandé au Gouvernement d'accorder priorité aux produits pour lesquels la région est le moins auto-suffisante en établissant, entre autres, un plan de développement de la culture maraîchère et abritée et en publicisant la liste des compagnies qui s'approvisionnent à l'extérieur du Québec pour des produits que le Québec rend disponibles.

Au chapitre du tourisme, le Conseil presse le gouvernement d'établir des kiosques d'information frontaliers saisonniers aux deux

principales portes d'entrée de l'Est du Québec, à savoir: Dégelis, sur la route 185, et Pointe-à-la-Croix, sur la route 132, avec un centre permanent à Notre-Dame-du-Portage.

Le Conseil demande enfin au gouvernement de mettre la priorité absolue, au cours des prochaines "semaines",

sur la création d'emplois et que la reprise actuelle du dialogue avec les dirigeants syndicaux soit axée d'abord sur les efforts de concertation pour la relance de l'économie dans les secteurs d'intérêt commun.

Pour ce qui est du secteur économique, un comité régional verra à présenter sous peu une

série de recommandations portant sur le "Vivage technologique".

Précisons que l'ensemble des propositions déposées lors du 15 janvier dernier, seront achevinées au Conseil national qui aura lieu les 29 et 30 janvier 1983.

Eric LeBel

Vous pouvez vous adresser à moi pour TOUTES sortes d'assurance-vie



Gaston Verville
Domicile: 724-9653



J. Amédée Raymond
Domicile: 723-8756



Bibiane Joseph
Domicile: 724-4200



Hermel Thibeault
Domicile: 723-8244

Ne croyez pas que pour planifier l'assurance-vie vous deviez aller à tel endroit, ou aller ailleurs pour les rentes, ou ailleurs encore pour l'assurance collective, les rentes d'invalidité, les études, les régimes de retraite.

Je puis moi-même m'occuper de tous vos besoins d'assurance, aussi bien personnels, familiaux que commerciaux — parce que je compte de nombreuses années d'expérience à aider les gens à propos de divers programmes de couverture et de protection, et parce que je puis aussi compter sur les moyens et le savoir-faire qu'une compagnie de grande réputation met à ma disposition.

Si vous avez besoin d'assurance, appelez-moi aujourd'hui.

135 des Gouverneurs Rimouski
724-2114
La Métropolitaine
Où l'avenir, c'est tout de suite

bellavance '82 inc.

Psst...! ne manquez pas de voir notre matériel d'artiste!

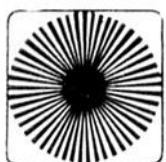
Pinceaux
Crayons
Canevas
Huile
Pastel
Encre
Carbon
Gouache



bellavance '82 inc.

82, rue St-Germain est.
Galeries La Grande Place

723-8282



éditorial

Les Mercuriades, la voie de l'excellence!

Depuis trois ans la Chambre de commerce du Québec décerne des trophées Mercure, sorte d'Oscar de la libre entreprise. Comme Le Goncourt l'est à la littérature, le Pulitzer au journalisme, les Mercures reconnaissent les mérites du monde affaires.

Les objectifs des Mercuriades sont la stimulation de l'entrepreneuriat et la valorisation du rôle de l'entreprise privée. Les Mercures doivent, non seulement, être un symbole de la réussite, mais aussi, une incitation à l'excellence dans seize champs d'action différents, tant sur le plan économique que social.

L'époque de facilité de la précédente décennie avait, pratiquement, anéanti le goût de l'excellence, tant au niveau de l'entreprise que de l'individu. Après coup, il est décevant de se redécouvrir moins bons, suite à cette période de grande abondance. Le nouveau défi des années 80 est celui de faire mieux qu'auparavant, souvent de fois avec les mêmes ressources, si ce n'est avec moins de moyens. Ceux qui ne comprendront pas cela, continueront d'être déçus, tandis que les plus

vaindicatifs feront des succès.

Nous nous trouvons présentement au beau milieu du virage post-industriel de toutes les civilisations qui, sans retour possible en arrière, nous donne le choix de l'excellence au prix d'efforts supplémentaires ou encore de demeurer dans l'indifférence nonchalante qui anéantit. A nous de jouer, rapidement en toute lucidité.

Pour sa part, la Chambre de commerce a décidé résolument de rompre avec le secret qui entoure, traditionnellement, les plus belles réussites d'entreprises, en les faisant connaître par ses Mercuriades. Du même souffle, elle les incite à se tourner résolument vers un monde qui ne négligera plus aucun aspect humain, même sur le plan stricte des profits.

Les Mercuriades mettent en lumière le fait qu'une majorité de PME se dirige déjà dans cette direction. C'est un vent positif qui rafraîchit notre vision suite à des heures si sombres. Fait remarquable, sur 720 candidatures soumises pour 1983, 63% sont des PME et les deux tiers des finalistes proviennent de l'extérieur de la région

métropolitaine.

Parmi ces finalistes, on retrouve trois entreprises du Bas Saint-Laurent - Gaspésie: Les Mines Gaspé, dans la catégorie "Environnement"; Bombardier de La Pocatière, dans la catégorie "Emploi, Exportation et Fabrication"; Québec-Téléphone de Rimouski, dans la catégorie "Action communautaire": peut-être l'une d'entre elles sera-t-elle choisie l'Entreprise de l'année? C'est ce que nous saurons lors de la proclamation des lauréats, le 16 février 1983.

"Chacun des 720 dossiers soumis au jury du concours 83, représente autant de réussites dans le monde des affaires", de faire remarquer le président des Mercuriades, Jean-Paul Lambert. Le trait commun de toutes ces entreprises est leur bonne santé financière en un temps réputé impossible.

Et si comme Marché GP, avec son Mercure de l'an passé, une entreprise de chez nous démontrait que le soleil se lève toujours à l'Est en emportant le titre de "l'Entreprise de l'année"?... Roland Bellavance

Face aux cliniques d'avortements thérapeutiques

L'AFEAS prend position!

Depuis quelques semaines, les gens de la région de Rimouski entendent parler d'avortement et de cliniques d'avortements thérapeutiques. La semaine dernière, l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale, l'AFEAS rendait public un document qui se veut beaucoup plus une prise de position sur le sujet. Dans sa lettre adressée aux journalistes de la région, la secrétaire de l'AFEAS pour la région du Bas Saint-Laurent et la Gaspésie indique que cette prise de position "a pour but de rectifier une certaine ambiguïté chez certaines de nos membres et auditeurs suite aux diffusions de Radio et Télé dont le sujet était: Les cliniques d'avortements thérapeutiques. Le Dr Jocelyn Bérubé faisait partie de l'une d'entre elles".

Voici donc, la copie de cette prise de position, signée de la main de la présidente régionale, Madame Dolorès Cimon.

"Depuis 1976, l'AFEAS s'intéresse à la qualité des services offerts par les cliniques d'avortements, appelées "Cliniques d'avortements thérapeutiques".

A son Congrès d'orientation de 1981, toujours dans un but d'amélioration des services offerts aux femmes enceintes dans le besoin, l'AFEAS demandait entre autres:

- de fonder des cliniques spécialisées d'information, d'aide et de protection de la Femme enceinte;
- de mettre sur pied une politique de logement plus humaine;
- de mettre en oeuvre des mesures sociales protégeant la femme enceinte;
- de transformer l'actuel comité d'avortements thérapeutiques pour l'ouvrir à d'autres spécialistes notamment, psychologues, travailleurs sociaux et du même coup, y faire davantage de place aux femmes.

A son Congrès d'août 1982, l'AFEAS précisait de plus en plus son désir de voir s'ajouter au quatrième volet déjà existant dans les cliniques de planification des naissances, soit:

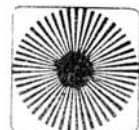
Contraception, infertilité, stérilisation, avortement, un cinquième volet qui serait appelé: "Aide à la Femme enceinte" qui aurait pour vocation d'offrir une gamme complète de tous les services d'aide, de sou-

tien, d'accueil, d'information des ressources du milieu.

Que les femmes en difficultés puissent avoir la possibilité de rencontrer soit dans les CLSC ou CSS ou autres centres d'accueil, des personnes qualifiées et disponibles afin de:

- prendre le temps d'étudier les problèmes vécus à l'intérieur de leur situation;
- d'inventorier toutes les solutions possible afin de les aider à prendre une décision qui soit favorable pour mener à terme leur grossesse dans le but de continuer une oeuvre grandiose qui est le cycle de la vie terrestre ou
- de décider de mettre fin à leur grossesse en toute connaissance de cause, afin d'éviter des regrets et le traumatisme dans les années qui suivront cette décision.

L'AFEAS reconnaît quand même le droit à chaque femme de faire son propre choix mais, c'est à la suite de vote majoritaire des membres que l'AFEAS poursuivra ses démarches auprès des gouvernements afin d'obtenir ce qu'elle demande".



**PROGRÈS
ÉCHO**
HEBDOMADAIRE REGIONAL

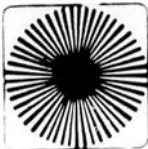
Directeur général: Roland Bellavance
Chef à la rédaction: Jean-Claude Leclerc
Journalistes: Eric LeBel, Alain Lavoie
Sports: Jean-Claude Leclerc
Collaborateurs spéciaux: Charles Rheume, Bernard Bélanger
Révision et normalisation: Marthe Leclerc
Collaboration: Ernest Simard, Jean Brisson
Caricaturiste: Christian Girard

PUBLICITE:
Supervision des ventes: Jean-Guy Caron
Publicitaires: Roch Tardif, Gino Lévesque, Marcelle Beaulieu
Coordonnatrice de la publicité: Sylvie Ruest
Petites annonces: Lyne Paradis
Graphiste: Pierre Gosselin
Chef de tirage: André Chainé 723-1664
Abonnement: Evangéline Roussel Tél.: 739-4949

Distribution: Roland Amiot 723-8458
Contrôleur: Claude Bellavance
Publié par l'Echo du Bas Saint-Laurent Inc.
192, rue St-Germain est, Rimouski
Case Postale 410, G5L 7C4, Tél.: 723-4800
Abonnement: \$18.50 1 an, 2 ans \$29.00
Pays étrangers: 1 an \$45.00
Courrier de seconde classe:
Enregistrement no 0350
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite et expresse de la direction.
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Composition, montage, impression: Les Presses de l'Est du Québec Inc., Rimouski



LES HEBDOS REGIONAUX
ASSOCIATION DES EDITIONS
DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE
REGIONALE FRANCO-QUEBECOISE
inpa **HEBDO**



Cette page est à l'usage des lecteurs qui nous font tenir un texte signé, conforme à la loi du Code des Hébdos du Canada. Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du journal ou de son éditeur. L'utilisation d'un pseudonyme est permise à condition que son signataire donne son nom au journal.

opinions

Le Progrès-Echo, Rimouski, mercredi 19 janvier 1983 A7

A part quelques "jobines"...

La population du comté de Rimouski a pu constater que le député ministre Alain Marcoux a déployé une énergie considérable pour réaliser son fameux sommet économique de novembre dernier.

Ce sommet était axé sur le développement économique et plus particu-

lièrement sur la création d'emplois. La publicité entourant ce sommet a créé certains espoirs dans la population. Ce qui est compréhensible lorsque l'on sait que le taux de chômage atteint le sommet record de 25.4% dans la région.

La montagne n'aura accouché que d'une souris et la désillusion est

amère pour les 18.000 chômeurs et chômeuses de la région.

Finalement en dehors de quelques "jobines" le seul emploi intéressant créé par ce sommet aura été celui... du fonctionnaire chargé de le préparer.

Pour leur part, les enseignantes et enseignants du Cégep de

Rimouski dénoncent avec force l'attitude du ministre Marcoux qui jette de la poudre aux yeux de la population avec quelques "jobines" alors que, rien qu'au Cégep de Rimouski, c'est environ 70 postes permanents que le gouvernement péquiste va couper sans que le ministre Marcoux ne lève le petit doigt pour s'y opposer.

Nous mettons le ministre Marcoux au défi de s'expliquer publiquement sur la coupure de 15 millions de dollars que représente les décrets gouvernementaux pour l'économie régionale?

Au moment où l'intransigeance gouvernementale ne nous laisse d'autre choix que de sortir en grève pour obliger ce gouvernement à négocier nous défions également le ministre Marcoux de prouver ce qu'il affirme sans cesse: que les sacrifices du secteur public sont exigés en faveur des travailleurs et travailleurs du secteur privé.

Plus précisément, nous mettons le ministre Marcoux au défi: qu'il s'engage à ce que les sacrifi-

ces demandés aux enseignantes et enseignants du Cégep servent à des projets concrets rapidement réalisables pour donner du travail à des travailleurs et travailleuses récemment mis en chômage comme par exemple

- un projet pour donner du travail aux victimes de la fermeture de l'abattoir du Bic;
- un projet permettant de réouvrir la scierie de

Price et de redonner des emplois à la population locale.

La population de Rimouski a droit à un autre développement que celui du chômage et du bien-être social.

La population a droit à d'autres emplois que des "jobines" de 20 semaines au salaire minimum.

Les enseignantes et enseignants du Cégep sont prêts à faire leur part en autant que cela

serve exclusivement aux plus mal pris de la région. Ils se refusent à revenir 15 ans en arrière pour effacer l'incompétence administrative du PQ; surtout lorsque les ministres et députés n'hésitent pas à se voter de substantielles hausses de salaire...

Que le ministre s'explique là-dessus pendant qu'il en est encore temps. Le Syndicat des Professeurs du Cégep de Rimouski

Pour l'élaboration du schéma d'aménagement

La MRC Rimouski-Neigette demande un autre délai au Gouvernement

Rimouski, le 13 janvier 1983, Monsieur Jacques Léonard, Ministre des Affaires Municipales, Edifice G, 30e étage, Québec.

Monsieur le ministre, Au cours du mois de décembre 1982, vous accordez à la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette la permission d'adopter la résolution prévue à l'article 4 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme à une date ultérieure au 12 décembre 1982, soit le 31 janvier 1983.

Or, depuis ce temps, l'assemblée nationale du Québec adoptait en troisième lecture le projet de loi 92 modifiant diverses dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et notamment l'article 63 de cette loi en y ajoutant le paragraphe suivant, savoir:

"Un règlement de contrôle intérimaire peut être adopté en tout temps. Malgré les articles 68 à 71.2, il ne peut cependant entrer en vigueur avant la date où les mesures de contrôle intérimaire prévues par l'article 61 doivent commencer à s'appliquer".

Ainsi, à la suite de cette modification de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il appert qu'il n'est plus nécessaire de faire précéder les procédures d'adoption du règlement de contrôle intérimaire par l'adoption de la résolution prévue à l'article 4 de la loi 125. C'est pourquoi, nous croyons qu'en retardant l'adoption de la résolution décrétant le début de l'élaboration de son schéma (article 4 de la loi) jusqu'à une date précédant de quelques jours la date d'entrée en vigueur de son propre règlement de contrôle intérimaire, la Municipalité Régionale de Comté Rimouski-Neigette pourrait éviter l'application

du contrôle intérimaire automatique de la loi sur une trop longue période.

Cependant, pour se faire, la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette doit obtenir de votre part, Monsieur le Ministre, une nouvelle extension du délai prévu à la loi pour l'adoption de la résolution décrétant le début de l'élaboration du schéma d'aménagement et c'est la raison pour laquelle, monsieur le Ministre, la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, entendant se prévaloir des assouplissements apportés par le projet de loi 92, vous requiert de bien vouloir l'autoriser à reporter l'adoption de la résolution prévue à l'article 4 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme à une date se situant au plus tard le 31 mai 1983; le choix de cette date étant justifié par rapport à la date d'adoption du projet de règlement de contrôle intérimaire de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette prévue pour le 26 janvier 1983 avec la date prévisible de son entrée en vigueur, compte tenu des délais imposés par la loi afin de permettre aux municipalités de prendre avis du règlement et à vous, Monsieur le Ministre, de l'examiner pour déterminer s'il n'y a pas lieu d'apporter à ce règlement certaines modifications et même le

désavouer si cela s'avère absolument nécessaire.

Vous comprendrez aisément, Monsieur le Ministre, que la présente demande vous est faite dans le but de faire bénéficier à la population du territoire de la M.R.C. Rimouski-Neigette des élargissements prévus au projet de loi 92. Nous croyons qu'une réponse affirmative de votre part à notre demande aurait un effet positif sur la perception que peut avoir cette population en égard de l'élaboration du schéma d'aménagement, tâche principale de la M.R.C. durant les prochaines années.

Nous souhaitons, Monsieur le Ministre, une réponse favorable à notre demande dans les plus brefs délais possibles, la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette désirant agir avec le plus grand respect de la loi. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

M. Gilbert St-Laurent, p r é f e t

POUR UNE PUBLICITE EFFICACE PROGRES ECHO
signalez 723-4800 demandez un publicitaire

Le savais-tu ?
L'alcoolisme est une maladie.
Tu veux boire ? C'est ton affaire.
Tu veux arrêter ? On va t'aider.

ALCOOLQUES ANONYMES

Tél. : 723-6224



Un vrai cadeau
Rabais de 100,00\$ par adulte et de 50,00\$ par enfant en réservant dès maintenant*
* Réservations avant le 31 janvier 1983 pour les départs des 19 et 27 mai, 3, 10 et 16 juin, 8, 15 et 23 septembre.

QUÉBEC-PARIS SANS ESCALE

Départs et retours à Québec
Le jeudi 19 mai - Les vendredis 27 mai, 3 et 10 juin, - Tous les jeudis du 16 juin au 15 septembre inclus. Les vendredis 23 et 30 septembre.

par Boeing 747 de **Wardair**
à compter du 19 mai 1983
à compter de **599\$ aller-retour**

DÉPARTS	RETOURS				
	27 mai	3 juin	Entre 10 juin et 21 juin	Les 8 et 15 sept.	Les 23 et 30 sept.
19 mai	699\$	699\$	799\$	799\$	699\$
27 mai, 3, 10, 16, 23 juin	699\$	749\$	849\$	799\$	749\$
Entre 30 juin et 7 sept.			899\$	849\$	799\$
Entre 11 août et 1er sept.				799\$	749\$
Les 8, 15 et 23 sept.				749\$	699\$

Taxe de départ en sus: 12.50\$ Prix enfants, toutes dates: 549\$

CONDITIONS GÉNÉRALES:

- Séjour minimum une semaine
- Séjour maximum: retour le 30 septembre
- Réservations: minimum 21 jours avant le départ
- Réservations également possibles entre 20 jours et 7 jours du départ moyennant un supplément de 20 \$.
- Dépôt 10% à la réservation, solde 42 jours avant le départ
- Prix garanti au versement du solde
- Frais d'annulation: 10% jusqu'au moment du départ.

Demandez à Hugues Langlois tous les détails concernant les locations de voitures à votre arrivée en Europe, circuits en autocar, location de chambre d'hôtel, etc.

Hugues Langlois
président
8 ans d'expérience dans toutes les dimensions du tourisme

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT À VOYAGES AZUR INC.
177 est, St-Jean-Baptiste
723-6481 (Détenant d'un permis provincial)

Le tourisme personnalisé
Détenant d'un permis du Québec

723-6481



C'est dans cette école préfabriquée qu'une partie des élèves de la municipalité de Lac-des-Aigles reçoivent leur enseignement depuis plusieurs années.



LA PAROLE AU P.L.Q.

Les impôts

Avec un secteur public de 30% plus lourd que celui de l'Ontario, compte tenu de la taille respective des deux économies, il va de soi que le fardeau fiscal des contribuables québécois sera plus onéreux. Il ne s'élève pas cependant à 30%, car le déficit budgétaire étant plus élevé au Québec, les impôts perçus sont inférieurs à ce qu'ils seraient autrement; ensuite, une partie du supplément des dépenses est financée par des transferts (des dons) en provenance des autres provinces du Canada. C'est ainsi que les paiements de péréquation reçus par le Québec se sont élevés à 1,875 millions en 1980. Si l'on déduit de cette somme les impôts québécois versés au Gouvernement fédéral à cette fin, soit 23% en 1980, les transferts nets reçus s'élèvent à près de 1,5 milliard de \$.

Les recettes totales sont passées au Québec de 36,3% du P.I.B. en 1970 à 38,5% en 1980. Le fardeau fiscal global des Québécois a donc augmenté au cours de la décennie. En Ontario, au contraire, les recettes ont monté moins rapidement que le P.I.B., de sorte que les contribuables ont amélioré leur sort face au poids des impôts. Au Québec, les dépenses publiques ont augmenté de 13 points en pourcentage du P.I.B. au cours des années 70, alors que les recettes n'ont progressé que de 2 points. L'ensemble des recettes et, à toute fin pratique, l'ensemble des impôts versés au Québec sont passés de 97% au niveau ontarien à 105%. Le fardeau fiscal s'est donc alourdi de 8% de plus au Québec qu'en Ontario pendant les années 70. Mais les impôts perçus par le Gouvernement fédéral ont baissé au Québec de 19% du P.I.B.; ces mêmes impôts en Onta-

rio s'élevaient à 18,7%, donc un écart de 10% en faveur du Québec.

Ce sont les recettes autonomes du Gouvernement du Québec qui sont responsables du fardeau fiscal accru. En effet, les recettes fiscales et autres ont passé au Québec de 10,8% du P.I.B. en 1970 à 15% en 1980, soit une augmentation de 39%. Par compa-

raison les recettes du gouvernement de l'Ontario n'ont augmenté que de 7% (11,2% à 12% du P.I.B.). Le résultat net de ces deux évolutions, c'est que le fardeau fiscal des Québécois, qui était inférieur à celui de leurs voisins en 1970, est maintenant de 25% plus élevé (100 x 15 divisé par 12).

TABLEAU
La Commission Politique PLQ Rimouski

Impôt sur le revenu des particuliers Québec et Ontario, 1981				
Québec		Ontario		
Revenu déclaré	en dollars	en % du revenu	en dollars	en % du revenu
20 000	3 219	16	2 550	13
30 000	7 350	25	5 759	19
60 000	24 175	40	20 423	34
100 000	49 271	49	42 129	42
150 000	82 358	55	71 597	48

Anti-Gymnastique

Début session hiver
24 janvier 83

INSCRIPTION:
19-20-21
janvier
au

CENTRE
CIVIQUE

de 13.00 à 21.00 hres
Coût: \$55.00

INFORMATIONS:
Francine: 722-7440
Monelle: 723-8565



La population à gain de cause

Lac-des-Aigles aura son école

Parents et enfants des municipalités de Lac-des-Aigles et de Saint-Guy ont eu gain de cause devant le Conseil du Trésor du Québec qui a finalement accepté de se rendre à la demande initiale d'agrandissement de l'école à 744 mètres carrés, telle que souhaitée par la Commission scolaire du Témiscouata et la population.

C'est le député-ministre de Rimouski, M. Alain Marcoux qui en a fait l'annonce officielle lors d'une assemblée qui a regroupé plus de 200 personnes à Lac-des-Aigles, mardi le 11 janvier dernier.

Mais, si la surface de plancher demeure la même (744 mètres carrés) le coût du projet, lui, a été coupé de \$180,000 passant de \$1,035,000 à \$855,000 environ.

Les principales coupures affectent les équipements, le mobilier et la bibliothèque qui a vu son budget amputé d'une vingtaine de milliers de dollars. Toutefois, de dire Mme Marie-Rose Caron, présidente du Comité d'école de Lac-des-Aigles, "ce qui importe, c'est que nous ayons notre école; pour le reste (mobilier, équipements, etc...), on verra à débloquer les sommes voulues au cours des pro-

chaines années".

De son côté, le député-ministre Marcoux s'est dit heureux de la tournure des événements. Il regrette cependant, que l'aboutissement du dossier ait nécessité le retrait des enfants de l'école qui ont perdu près d'un mois de cours. Ces derniers d'ailleurs, sont retournés en classe la semaine dernière dans leur vétuste école "Bois-Joli" qui devra subir certaines modifications afin de respecter des normes de sécurité élémentaires. Une demande en ce sens a été adressée à la commission scolaire par le Comité d'école. Les réparations les plus urgentes touchent l'installation de planches au plafond pour retenir les tuiles qui risquent de tomber à tout moment et l'isolation jugée insuffisante. On a également souhaité une plus grande présence du concierger à l'école pour assurer une maintenance adéquate.

Selon Mme Caron, les travaux d'agrandissement, pour leur part, devraient débiter à la fonte des neiges. De plus, un concours sera lancé parmi la population afin de trouver un nom à cette nouvelle école qui verra enfin le jour après deux ans de dures négociations.

Eric LeBel



D'autres enfants se sont vus confinés dans des locaux réduits au sous-sol du CLSC de Lac-des-Aigles, les parents considérant l'école Bois-Joli dangereuse pour la sécurité des enfants.

LAVAGE DE TAPIS

Service de conciergerie
résidentielle et
commerciale



GRAND MÉNAGE

* Inondation de sous-sol
* Dégâts de feu

LES SERVICES D'ENTRETIEN

CDJ inc.
ESTIMATION GRATUITE

Berthold Audy
723-7161

Possibilité de financement NOUVEAU TAUX

12.9%

ASSURANCE-VIE INCLUSE

A l'achat de toutes voitures ou camionnettes neuves ou en démonstration, Soucy Automobiles combat la hausse des taux d'intérêts en vous offrant une possibilité de financement à un taux d'intérêt de 12.9%.

Ycroistu?

Le Soucy de vous satisfaire



115, rue Saint-Germain ouest
Rimouski, Tél.: 724-4401

Soucy
AUTOMOBILES INC.

Des subventions gouvernementales qui auront totalisé plus de \$146,885. aux organismes bénévoles du comté!

Au cours de sa visite annuelle dans les différentes municipalités du comté de Rimouski, le député-ministre à l'Assemblée Nationale du Québec, monsieur Alain Marcoux a tenu à souligner que les montants aux organismes bénévoles donnés par le gouvernement encourageaient le travail de soutien offert par des citoyens soutien aux maisons de jeunes et des maisons pour femmes en difficulté, aux groupements de l'Age d'or et de personnes handicapées.

Devant les succès très importants remportés par les divers programmes gouvernementaux dans ce secteur, ce même gouvernement a donc décidé d'augmenter substantiellement les crédits alloués pour les années 1981-82. C'est ainsi qu'en 1981, les argents dépensés (!) étaient de 4,391,400\$ par rapport à plus de

7,368,700\$, soit une augmentation appréciable de quelque 3 millions de dollars.

Dans une communication à la presse, le ministre Alain Marcoux a fait le tour du comté ainsi que des organismes pour indiquer le montant que ces regroupements avaient reçu dans le cadre des programmes gouvernementaux.

Le Centre de Bénévolat de la région de Rimouski: 3,000\$, l'Association Vie nouvelle (handicapés) Rimouski: 2,500\$, le Club d'Age d'or de Saint-Fabien: 1,122\$, Le Club de l'Age d'or de Saint-Narcisse: 935,00\$, le Club de l'Amitié de Sainte-Blandine: 935,00\$, le Club de l'Age d'or Les Bons Amis: 350,00\$, les Assoiffés de vivre de Rimouski: 1,200\$, le Club de l'Age d'or de Sainte-Odile: 748,00\$, le Club de l'Age d'or de Saint-Valérien: 935,00\$, le Club de l'Age d'or de Saint-

Anaclet: 500,00\$, le Comité des usagers du CLSC de l'Estuaire: 660,00\$ et la Maison des Jeunes Arc-en-Ciel: 50,000\$.

Aussi, plus de onze organismes voués à l'éduca-

tion des adultes ont reçu une somme de plus de 80,000\$ dans le cadre du programme aux organismes volontaires d'éducation populaire. Dans la coulée de ce programme les organismes sont:

Opération dignité II d'Esprit-Saint: 13,004\$, les Habitations Populaires de l'Est: 12,719\$, le Comité des citoyens actifs de Biencourt: 6,827\$, le ROCCR de Rimouski: 6,693\$, la

Société d'entraide humanitaire de Lac-des-Aigles: 6,248\$, la Maison des Femmes du Bas Saint-Laurent: 9,308\$, la Radio Communautaire de Rimouski: 4,500\$, le Centre populaire de

documentation de Rimouski: 9,995\$, l'Association de la paralysie cérébrale: 8,485\$ et enfin, l'Atelier La Grande Ourse une somme de 1,000\$.

A.L.



page
de vie
avec Ernest Simard

Notre semaine de l'Unité 83

Chaque année, à la mi-janvier, nous sommes invités à prier pour l'unité des Chrétiens. La Semaine mondiale de l'Unité chrétienne est une institution suffisamment connue, puisqu'elle nous revient chaque mois de janvier, avec un thème particulier. C'est autour de ce thème, suggéré par le Comité responsable de cette Semaine, que nous pouvons organiser notre réflexion et notre prière personnelles ou communautaires. Le thème de la prochaine semaine de l'unité "Jésus-Christ, vie du monde", veut nous rappeler que "toute vie vient de Dieu" et que, dès lors, "notre vie prend un sens nouveau en Jésus-Christ, le Verbe éternel, en qui toutes choses tiennent leur unité".

Chaque jour de cette semaine de prière, des textes de la Parole de Dieu sont suggérés, qui développent davantage ce thème de l'unité centrée sur le Christ. Du lundi le 24 janvier au dimanche le 30, la liturgie nous fournit ces textes qui font les frais d'autant de sous-thèmes susceptibles de nous ouvrir à l'unité avec nos frères chrétiens du monde: le Verbe de Dieu se rend visible; la vie est communion avec Dieu; la vie est communion avec les autres; la vie est menacée par les ténèbres; la vie est annoncée au monde; la joie est communion de vie; la vie éternelle est ce que Dieu promet...

Quand on parle de l'unité des chrétiens, on est souvent porté à penser aux autres, à nos frères séparés, et à prier pour leur conversion. L'unité des chrétiens, c'est d'abord l'unité dans notre vie personnelle; et, si l'on regarde davantage autour de nous, c'est l'unité dans la famille, l'unité dans la grande famille paroissiale, puis l'unité souhaitée entre les différentes paroisses d'un diocèse, où la solidarité est de plus en plus nécessaire dans un monde si cruel... L'unité chez nous et autour de nous, tel est le sens de la soirée de prière organisée au niveau de la zone pastorale de Rimouski par le comité oecuménique, dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité.

Mercredi soir, le 26 janvier, à 19 h 30, se tiendra à l'Eglise de Saint-Robert-Bellarmin, un grand rassemblement oecuménique ouvert aux chrétiens et aux pasteurs des différentes dénominations religieuses de la région de Rimouski. Dans un geste de solidarité, on pourra vivre cet événement et prendre conscience ensemble que Jésus est non seulement la vie du monde et le centre de notre foi, mais aussi celui qui nous veut unis entre nous et avec Lui et le Père, pour que nous soyons vraiment les témoins de son espérance et de son amour.

Ernest Simard

Mark Ten

Une saveur généreuse.

AVIS: Santé et Bien-Être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: Mark Ten Filtre Régulier "Goudron" 15 mg, Nicotine 1.1 mg/Mark Ten Légère Régulier "Goudron" 12 mg, Nicotine 0.9 mg.

A L'UQAR

La paralysie des cours stage du module "PREP"

A l'UQAR, au département des sciences de l'éducation du module pré-scolaire, primaire, 8 chargées de cours refusent de renouveler leur contrat à la session hiver 83. POURQUOI?

Les chargées de cours défendent le principe pédagogique suivant lequel, les groupes d'étudiantes et d'étudiants ne devraient pas changer d'animateur ou d'animatrice en cours d'année, afin d'assurer la continuité des stages. Cette continuité a d'ailleurs toujours été assurée dans le programme depuis 7 ans à la satisfaction des étudiantes, des étudiants et des milieux scolaires.

A ces principes pédagogiques, la direction oppose des raisons dites administratives.

LES FAITS
Deux professeurs réguliers ont manifesté le désir de donner le cours stage à la session hiver 83. Par conséquent, deux chargées de cours ont dû céder la place. Les chargées de cours n'ont pas contesté cette réalité, car les professeurs réguliers ont la priorité dans le choix des cours, droit acquis par leur conviction de travail.

La nature de ce cours amène le professeur ou le chargé de cours à voyager, puisque une bonne majorité d'étudiantes et d'étudiants retournent dans leur localité d'origine pour faire leur stage de formation pratique. Il est à noter qu'à la session hiver les étudiantes et les étudiants retournent dans les mêmes classes qu'à la session automne.

Plutôt que de prendre l'un des territoires laissés vacants par le départ des deux chargées de cours, l'un des professeurs réguliers décide de choisir pour la session hiver 83 un territoire déjà desservi par une chargée de cours. Le choix personnel du professeur prime-t-il sur l'importance de la continuité du travail amorcé avec les étudiants? Est-ce le bien et le respect de l'étudiant qui motivent une telle décision?

Est-il acceptable que les étudiantes et les étudiants qui défendent leurs intérêts et qui veulent exercer leur droit de parole se voient offrir comme alternative la menace d'une mention d'échec?

Le chargé de cours doit-il renoncer à tous ses principes pédagogiques pour garder son emploi?

Est-il logique qu'il doive recommencer avec un nouveau groupe d'étudiantes, d'étudiants, d'enseignantes et de directeurs d'école parce qu'il est considéré comme n'ayant pas de droit?

Suite à l'impossibilité d'arriver à une entente avec la direction de ce département, plus de cent étudiantes et étudiants sont privés de cours stage depuis le 5 janvier. Les chargées de cours du cours stage

VISEZ LA CIBLE

Vous désirez acheter une voiture d'occasion ou toute autre chose, cela se trouve dans les petites annonces du journal

Progrès-Echo.
723-4800



GRAND SOLDE



après inventaire

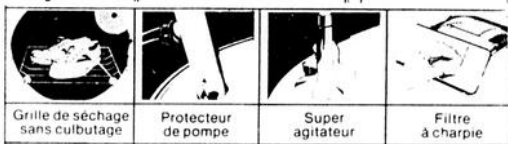
jusqu'au samedi 22 janvier 1983 inclusivement

10 JOURS D'AUBAINES

VENTE D'APPAREILS MENAGERS

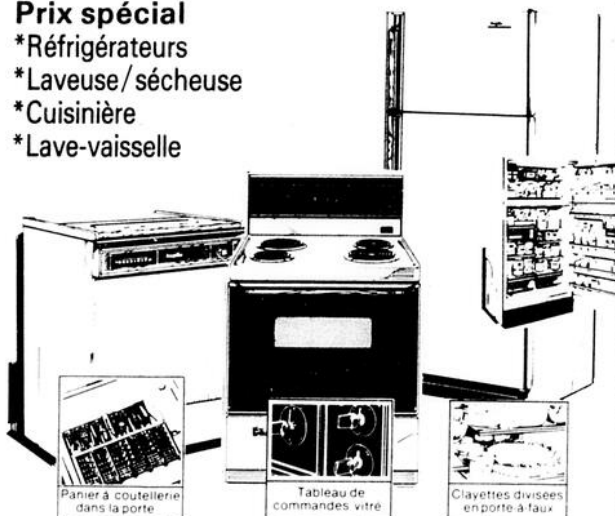
Inqlis

Style d'avant-garde



Prix spécial

- * Réfrigérateurs
- * Laveuse/sécheuse
- * Cuisinière
- * Lave-vaisselle

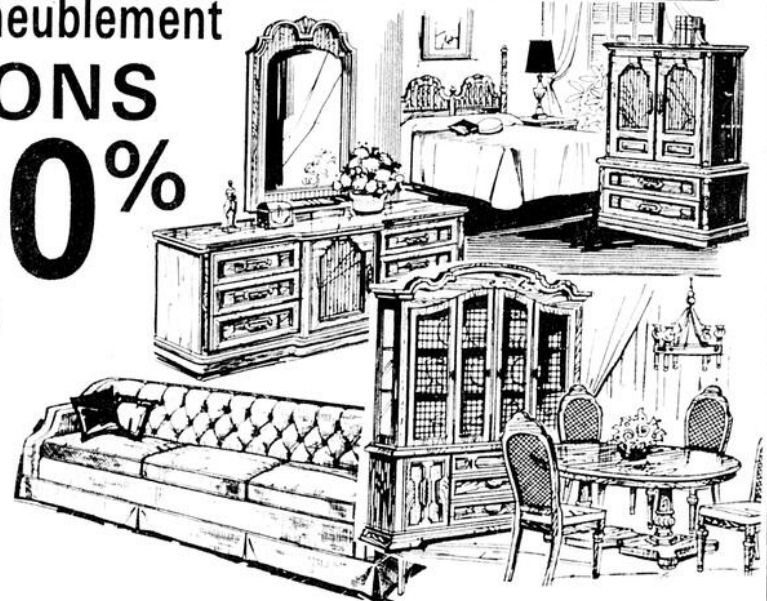


Profitez de notre vente d'écoulement d'ameublement

RÉDUCTIONS 20 à 40%

sur tous les modèles de plancher

- * mobilier de salon
- * mobilier de cuisine
- * mobilier de chambre
- * fauteuil La-Z-Boy
- * tables de salon
- * lampes
- * chaises sur billes



Prix spéciaux sur toutes commandes d'ameublements

PROFITEZ DU POUVOIR D'ACHAT BONNE VALEUR

Plan mise de côté - entreposage sans frais.
Prix garantis jusqu'à la livraison.

Fours micro-ondes Panasonic en grand spécial

RADIO

ça marche...
ON SENTEND LA-DESSUS!

NOUVEAU À CFLP

chronique d'optimiste avec le réputé

JEAN-MARC CHAPUT

du lundi au vendredi
8h40 et 16h44

Samedi et dimanche
8h40 12h30 15h55

CFLP
RADIO 1000



Enchères Cherrier

183 ouest, rue St-Germain, Rimouski

Tél.: 723-7373

COOPRIX II ne fermera pas ses portes

Que les travailleurs et les travailleuses de l'unité COOPRIX II de la Plaza Arthur-Buies se rassurent, la fermeture de ce grand magasin d'alimentation n'est pas pour demain. C'est en effet, les propos que nous livrait le président de la Coopérative des Consommateurs de Rimouski, monsieur Guy Viel, la semaine dernière.

Malgré des pertes très importantes, évaluées à plus de 100,000\$ pour la dernière année, qui se terminera en février prochain, ces pertes sont moins importantes que par les années passées, devait aussi indiquer le président Viel. D'ici quelques semaines, les dirigeants de la Coopérative devront rencontrer le

propriétaire de la Plaza pour réviser à la baisse le prix du loyer qui, selon plusieurs est exorbitant! Selon M. Viel, la situation semble sous contrôle, avec un nouveau système de gestion, certaines baisses au chapitre des coûts et une diminution de près de 25 pour 100 des employés. Pour ce qui est des ventes durant le temps des

Fêtes, M. Viel parle sans gêne, de vente qui ont atteint des sommets exceptionnels. Mentionnons que durant ces semaines, les ventes ont atteint le chiffre de 300,000\$ hebdomadairement. Mieux encore, durant deux semaines, les ventes ont montré des recettes de plus de 350,000\$. Ce qui constitue, toujours selon M. Viel, un

record fort intéressant pour les deux COOPRIX. Rappelons aussi que l'assemblée générale de la Coopérative des Consommateurs de Rimouski aura lieu en février prochain. Disons enfin, que depuis quelques mois, la situation financière pour les deux unités de la Coopérative semble se redresser. Ajoutons également qu'un système informatique vient supporter la gestion de cette entreprise proprement rimouskoise, pour pouvoir passer à travers la tempête qui semble être sur le point de se terminer!

A.L.

L'année 1982 aura été déterminante!

L'année 1982 aura été semée d'embûches pour la Coopérative des Consommateurs de Rimouski. Malgré ces nombreuses difficultés administratives et financières, les employés surtout et le nouveau Conseil d'administration ont fait face à la tempête et, aujourd'hui, en 1983, COOPRIX I, COOPRIX II et le Dépanneur Sonic-Coop sont fin prêts pour affronter la nouvelle année avec force et optimisme.

Dans sa dernière édition, le Bulletin d'information COOPRIX, fait une large rétrospective des événements de la dernière année, une année d'examen et de reconstruction. Nous vous livrons, aujourd'hui, quelques "souvenirs" de cette vaste épopée qu'a connu la Coopérative des Consommateurs du grand Rimouski.

Le mois de janvier a vu la fermeture du département des meubles à l'unité I. Il y a eu aussi la présentation de la soumission pour la location d'un vaste local où serait situé la Société des Alcools du Québec avec aussi un "petit" Salon des Vins. En février, la Fédération des Magasins Coop propose à la Coopérative l'achat du Magasin Cooprix Carrefour!

En mars, la Coopérative décide de conserver ses deux unités et le dépanneur et ne renouvelle pas son contrat de gestion du Cooprix Carrefour. Marc, c'est aussi la fermeture du département quincaillerie à COOPRIX I.

La mise en opération des aliments en "VRAC" fait son apparition à l'unité I et la Coop met en branle sa nouvelle politique de remboursement des coupons jaunes.

Le mois de mai représente une date importante pour 1982, c'est là que la Société des Alcools du Québec confirme sa venue à COOPRIX I. Le mois de juin est sombre pour les membres de la Coopérative des Consommateurs de Rimouski. En effet, lors de l'assemblée générale, les membres sont informés de la situation plutôt précaire de leur

Coopérative. Cinq administrateurs sont élus dont trois employés...

Le mois de juillet voit l'apparition d'un nouveau président à la barre de la Coopérative, l'infatigable Guy Viel. De plus, la faillite de la Fédération des Magasins Coop entraîne quelques bouleversements pour la Coopérative. En plus, la Caisse populaire de Rimouski "dénonce la marge de crédit"... Pour faire face à la musique, trois plans de redressements sont étudiés, la Caisse pop prend possession des actifs de la Coop mais le personnel ne s'en laisse pas imposer et la solidarité est plus que vivante parmi eux!

Le mois d'août, qui marque la fin de l'été est aussi un mois important dans la vie de la Coop, une proposition concordataire est présentée aux créanciers et l'homologation du concordat eut lieu en octobre. L.R. D'Anjou devient le fournisseur principal de COOPRIX de Rimouski. Les employés acceptent une diminution salariale ainsi que d'avantages sociaux fort importants.

Deux directeurs sont démis de leur fonction!

Gilles Marquis se joint, en septembre, à l'équipe de COOPRIX, à titre de gérant général. Octobre, c'est ni plus ni moins que le mois du redressement à la Coopérative; la situation financière se stabilise, on assiste aussi à un certain réaménagement à l'intérieur des deux COOPRIX, le stationnement de l'unité I est complètement refait et les rencontres amicales du Festival d'Automne sont déterminantes car les employés décident de s'impliquer au chapitre de l'animation et de l'accueil.

Novembre, c'est véritablement le mois de la relance! Une grande semaine est organisée par la direction, une semaine d'activités de toutes sortes: la reprise semble bien implantée!

Décembre, le mois des festivités: les employés s'unissent pour féliciter le président Monsieur Guy Viel pour son travail fort profitable ainsi que Monsieur Gilles Marquis, gérant général qui, lui aussi, n'a pas compté ses heures pour accom-

plir le travail de "relance".

Si la relance des trois unités de la Coopérative des Consommateurs de Rimouski semble s'achever vers un succès éclatant, il faut avouer, bien simplement, que cette reprise en main est attribuable aux employés de même qu'au Conseil d'administration qui s'est impliqué à 100 pour 100 dans cette entreprise fort importante pour le marché de l'alimentation à Rimouski. Une excellente année à tous!

A.L.

Jeu de puissance

Puissance au travail. Puissance partout... Quel que soit votre jeu, jouez gagnant. Soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Être en forme, c'est donc plaisant!



Régie des loteries et courses du Québec

AVIS AUX ÉLEVEURS DE CHEVAUX DE COURSES DU QUÉBEC

Enregistrement des étalons à la Régie des loteries et courses du Québec pour l'année 1983

Date limite: le 28 février 1983

A compter de 1986, seul le cheval de course du Québec, c'est-à-dire, "le cheval de race standardbred engendré par un étalon enregistré à la Régie des loteries et courses du Québec au moment de la saillie et utilisé par la monte exclusivement au Québec au cours de l'année civile de l'enregistrement", pourra bénéficier des privilèges et avantages accordés au produit québécois.

Ainsi, seul le cheval de course du Québec pourra participer aux courses spéciales réservées aux chevaux québécois et aura droit aux allocations offertes au produit québécois, comme dans le cas des courses avec condition et des courses à réclamer.

Pour se procurer le formulaire nécessaire à l'enregistrement et pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec:

Monsieur Marcel Cousineau
Service des courses
Régie des loteries et courses du Québec
2055, rue Peel, 7e étage
Montréal, Québec
Tél.: (514) 873-5180

Profitez de cette offre DRACO



du 17 janvier au 28 février 83 incl. Toute cantonnière accompagnant un rideau Vertiflex sur mesure sera fournie

GRATUITEMENT 30% DE RÉDUCTION

sur stores verticaux dans les marques DRACO, CONSOGRABER

25% DE RÉDUCTION

sur les dentelles, draperies, couvre-lits, toiles solaires et ordinaires, papier peint, stores horizontaux, stores plissés Vérosol.

Nouveau: Pôles en bois de couleur. INSTALLATION GRATUITE SERVICE À DOMICILE.



SÉBAST ENR

Robert Moreau, prop. 1408, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père, Qué. G0K 1G0 724-2425

ANTI-INFLATION

11.4%

C'est le taux d'intérêt sur financement que nous vous offrons sur tous nos modèles 1982 de voitures et camions neufs Dodge-Chrysler.

12.75%

C'est le taux d'intérêt sur financement que nous vous offrons sur la plupart de nos modèles de voitures et camions 1983.

Ceci est un programme d'une durée limitée.

ET CE N'EST PAS TOUT...

PROTECTION 5 ANS OU 80 000 KM, SANS FRAIS.

1. Moteur et rouage d'entraînement
2. Anticorrosion de la carrosserie extérieure

Voitures nord-américaines et camions Humber

Détails chez P.G.D.

L'AutoBail

L'AutoBail Chrysler, c'est la clé. Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à votre goût.



723-5535

AVILLON g.d. inc.

560 BOUL. ST-GERMAIN Q.

LE GARAGE QUI EST ASSEZ GRAND POUR BIEN VOUS SERVIR MAIS ASSEZ PETIT POUR DESIRER VOTRE CLIENTÈLE ET LA GARDER

SUPER

Hitachi '83 hivertissement



CT-1322

34 CM (14")
PORTATIF
SYNTHONISATION
UHF À 70 CANAUX
COMMANDE
DES COULEUR
LUMINAR

Garantie de 20 ans
sur les mini-circuits transistorisés.



399⁹⁵

Système de son

**HITACHI
HAM 70**

Système haute fidélité
Unitouché d'Hitachi
Socorité incroyable
simplement et automatiquement

**PRIX
HIVERTISSEMENT**



KC-681

radio-réveil
MA/MF
à affichage
numérique

HITACHI

49⁹⁵

MT-2100

48 CM (20")
MODÈLE
DE TABLE
COMMANDE

Garantie de 20 ans
sur les mini-circuits transistorisés



569⁹⁵

MR9000

HITACHI

Quatre fonctions à l'intérieur d'un seul appareil: Micro-ondes, convection, combinaison et, en plus, un grill.
Si vous désirez la rapidité et l'utilité de la cuisson à micro-ondes, les possibilités qu'offre la cuisson à convection, le choix d'utiliser le grill et la flexibilité de la combinaison micro-ondes convection, nous vous offrons un four MR-9000.
En sa qualité de four micro-ondes, le MR-9000 est muni d'un tableau de commande à affichage numérique avec programmation/mémoire - 4 fonctions et vous offre le choix de six réglages de puissance (0-700W). Pour plus de commodité, y sont ajoutées les caractéristiques de "mise en marche différée" et la fonction "cuisson et pause" pour garder les aliments chauds. Que vous utilisiez ce four avec la minuterie ou avec la sonde de température, le MR-9000 vous donnera à chaque fois des résultats de cuisson à micro-ondes des plus satisfaisants.

La touche Hitachi
en fours micro-ondes



**Prix
hivertissement**

D-E11

platine à cassette
stéréo compatible
avec bande ou métal



HITACHI

199⁹⁵

TS-1123

Magnifique
cabinet 26"
d'écran
commande
des couleurs
Luminar

Garantie 20 ans sur les mini-circuits transistorisés



799⁹⁵

HITACHI

**VIDÉO VT-65004
CAMÉRA**

**PRIX
HIVERTISSEMENT**

CASSETTE 3/ **54⁹⁵**
À VIDÉO



HITACHI

TRK 7100

magné
tophone
stéréo
à cassette
MA/MF



199⁵⁰



ATTENTION JEUNES COUPLES

vous trouverez un choix judicieux dans le meuble et appareils ménagers.
Nous vous proposons des ensembles ménage (mobiliier cuisine-chambre-salon)

Ensemble ménage
**STYLE
COLONIAL**
(13 morceaux) à partir de

1,395\$

ENSEMBLE
**STYLE
CANADIEN**
bois massif (14 morceaux)

2,200\$

AUTRES ENSEMBLES DE MÉNAGE '83 EN PROMOTION À VOIR SUR PLACE

AFFILIÉ

GEST-ACCOR



Meilleur
pouvoir
d'achat
pour vous
offrir des
meilleurs prix.

Meubles et appareils électriques de renommée
Dépos: HITACHI - ROY - HOTPOINT - INGLIS - MAYTAG - JENN-AIR
Aux Meubles Thibault: Un service égal à la qualité des lignes qu'il présente.
PLAN MISE DE CÔTÉ - PLAN AVANTAGEUX DE FINANCEMENT

MEUBLES THIBAUT

Ltée

**STE-ANGÈLE
TÉL.: 775-7794**



Membre de la corporation
des marchands de meubles
du Québec

AIMERIEZ-VOUS PARTAGER LES PLUS GRANDS RÊVES DE WALT DISNEY? KRAFT VOUS Y INVITE.

**VOUS POURRIEZ GAGNER 1 DES 15 VOYAGES
À WALT DISNEY WORLD/EPCOT CENTER,
POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE, PLUS
UNE DODGE ARIES 1983,
PLUS 500\$
D'ARGENT
DE POCHÉ!**



Découvrez les merveilles du centre EPCOT! Explorez le Monde de Walt Disney! C'est le prix que vous pourriez gagner en participant au concours KRAFT «Aventure et merveilles». Le prix comprend des vacances, pour vous et votre famille, au Monde de Walt Disney, ainsi qu'au centre EPCOT, prototype expérimental de la ville de demain, où vous pourriez vous instruire et vous divertir tout en voyageant dans le temps et dans l'espace! Vous voyagerez par Eastern, la ligne officielle du Monde de Walt Disney et vous logerez au luxueux hôtel Dutch Resort, situé à proximité de Walt Disney World. Ce n'est pas tout! En rentrant à la maison, vous pourriez prendre possession d'une Dodge Aries 1983 flambant neuve! Hâtez-vous de participer... et courez la chance de partager les plus grands rêves de Walt Disney!

KRAFT

RÈGLES DU CONCOURS KRAFT «AVENTURE ET MERVEILLES»

Il y aura quinze (15) prix au total. Chaque prix consistera en un voyage pour une famille de quatre (4) personnes à Walt Disney World (Floride), aux États-Unis, plus 500\$ d'argent de poche. (La valeur au détail suggérée pour la portion de chaque prix comprenant le transport aérien, le séjour à l'hôtel, les repas, le transport sur les lieux et l'argent comptant est d'environ 5 600\$.) **TOUTS LES VOYAGES GAGNÉS DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS ENTRE LE 8 SEPTEMBRE ET LE 12 SEPTEMBRE 1983.** De plus, en rentrant à la maison, chaque famille gagnante se verra attribuer une berline 2 portes Dodge Aries 1983, modèle DL21 (la valeur au détail suggérée de chaque voiture est d'environ 10 000\$).

Un organisme indépendant procédera à un tirage au sort parmi toutes les formules de participation admissibles reçues au plus tard le 31 mars 1983, date limite du concours. Les chances de gagner dépendent du nombre de formules de participation reçues. Pour mériter leur prix, les participants choisis devront d'abord répondre cor-

rectement et en un temps limité à une question subsidiaire d'ordre mathématique.

Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada âgés de 18 ans et plus, à l'exception des employés de KRAFT LIMITEE, de ses filiales, de ses agences de publicité, d'autres agents ou représentants, des membres du jury indépendant et des personnes vivant sous le même toit qu'eux. Nous n'accorderons qu'un seul prix par famille, adresse ou maisonnée. KRAFT LIMITEE, le commanditaire du concours, a dûment payé tous les droits exigibles en vertu de la loi du Québec sur les concours publicitaires.

Tout différend quant à la tenue de ce concours et à l'attribution des prix au Québec peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec, 2055, rue Peel, bureau 700, Montréal (Québec) H3A 2K9.

LE TIRAGE AURA LIEU À SAINT-JEAN (NOUVEAU-BRUNSWICK) LE 14 AVRIL 1983 À 8h.

Voir les règles détaillées du concours aux étalages KRAFT chez les détaillants participants.

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone ci-dessous ou sur une feuille de papier de 3 po. sur

5 po., joignez-y un symbole CUP ou un fac-similé fait à la main (non reproduit mécaniquement) d'une étiquette de n'importe quel produit KRAFT et postez le tout à l'adresse indiquée ci-dessous.

NOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

APP.

PROV.

TÉLÉPHONE

Postez à: **CONCOURS KRAFT - AVENTURE ET MERVEILLES**, C.P. 9260, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4Y6

Note: En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer.

© 1983 Kraft Limitee

15¢ de rabais

à l'achat d'un Mélange à Pizza KRAFT (n'importe quel format, n'importe quelle variété), chez le détaillant participant.



1.438704H

20¢ de rabais

à l'achat de Margarine PARKAY* en carrés d'un quart de livre, chez le détaillant participant.



1.433367H

15¢

15¢ de rabais

à l'achat de Beurre d'arachides KRAFT (n'importe quel format, n'importe quelle variété), chez le détaillant participant.



1.434631H

15¢

15¢ de rabais

à l'achat d'un pot de n'importe quel format de vraie Mayonnaise KRAFT, chez le détaillant participant.



1.438715H

20¢

15¢ de rabais

à l'achat d'un paquet de n'importe quel format de fromage Colby, Brick ou Mozzarella KRAFT, chez le détaillant participant.



1.433527H

15¢

20¢ de rabais

à l'achat d'un paquet de Tranches SINGLES* ou DeLUXE* (n'importe quel format, n'importe quelle variété), chez le détaillant participant.



1.434006H

15¢



1.438715H

15¢



1.433527H

20¢



1.434006H



Alain Lavoie

L'ECHOTIER



Eric Lebel

Monsieur Maurice Gagnon de Rimouski-est s'est mérité une biographie du Pape Jean-Paul II lors du concours de promotion de la B.C.P. des Portages en collaboration avec les bibliothèques affiliées. A chaque fois qu'un abonné empruntait un bien culturel dans une bibliothèque, il avait droit à un billet lui permettant de gagner un des six prix offerts par ce concours...Et le plus merveilleux, c'est que durant près de deux mois, pas moins de 40,000 biens culturels ont été prêtés. Nos sincères félicitations à M. Gagnon de Rimouski-Est.

Saviez-vous que c'est le 26 janvier prochain que se déroulera la Journée Internationale de la Douane?

A inscrire immédiatement à votre agenda: la messe Chrismale le mercredi saint, 30 mars à 19h30 à la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski.

Les soirées sur la prière intérieure, animées par le Père Gaston Perreault se poursuivent à la Grande Maison de Sainte-Luce. Les prochaines dates: 18 et 25 janvier, 1er et 15 février. Ces soirées, dont l'entrée est libre, se déroulent de

prochain et que l'on peut faire parvenir ses dons par l'entremise de la Banque Nationale, à Mont-Joli.

Le Quatuor vocal Fleuriault participera, le 22 janvier prochain, au souper organisé par la Corporation des concessionnaires d'automobiles de l'Est du Québec, qui rendra honneur à M. Marcel Castonguay de Rimouski pour son titre de concessionnaire de l'année au Canada, en 1982.

M. Denis Bélanger, administrateur à l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski, a posé sa candidature comme représentant des usagers au CLSC de l'Estuaire.

Le Club Rotary de Rimouski fêtera son 40ième anniversaire de fondation le 16 avril prochain. Soulignons qu'avec 100% de ses membres présents, à son souper de la semaine dernière, le Club Rotary de Rimouski égalait ainsi une marque remontant à 1976. Un record qui suscitera certainement l'envie de plusieurs clubs sociaux de la région et du Québec même.

M. Louis Arsenault, de Québec-Téléphone, reconnu comme un amant de la mer et origi-

ment pas cette occasion de faire un saut chez Alcide et Rock, les deux sympathiques propriétaires de Lamontagne Auto.

Le 13 janvier 1983 mar-



M. Gérald Gagnon, président du district de l'Original remettant le prix, un couteau de chasse, au meilleur vendeur, le jeune Patrick Huard.

quait le 63ième anniversaire de mariage de M. et Mme Philippe Saint-Laurent (Eugénie Saint-Pierre) de Rimouski. Nous leur souhaitons bonheur, santé et longue vie.

La réunion annuelle de la section locale de la Fibrose Kystique, section Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, se tiendra le samedi 29 janvier, à 20h00, au local D-118, le petit auditorium du

Le Midi-minuit fait maintenant partie des traditions de l'Université du Québec à Rimouski. Cette année, la fête des retrouvailles a eu lieu le mercredi 12 janvier. La mascotte Ti-Vert, les

La trouvaille de l'année; fusionner Trico-fil et Sidbec pour produire de la laine d'acier...

Le 5 janvier dernier, les membres du Club Lions de Sainte-Blandine visitaient les foyers de Sainte-Blandine et du Mont-Lebel pour la vente de la canne de bonbon. Un montant de \$826,31 a été recueilli et 31 paires de lunettes ont été remises au Club, lesquelles seront expédiées au Chili. La réussite de cette collecte est due à la grande générosité de la population de ces municipalités ainsi qu'à leur chaleureux accueil. Le Club les remercie énormément et assure à la population que les argentés ainsi récoltés seront distribués équitablement aux gens dans le besoin.

Jean Langlois, étudiant au certificat de premier cycle en sciences de l'activité physique à l'U-QAR, s'est mérité une bourse de \$500 du Club Aramis.

La députée de Rimouski-Témiscouata à la Chambre des Communes, Mme Eva Côté, sera la conférencière invitée au souper de la Chambre de Commerce qui se tien-

dra à l'Hôtel Saint-Louis, le 19 janvier prochain, à 18h00. Elle parlera de développement économique, des programmes spéciaux de stimulation à l'emploi, de la formation professionnelle et des programmes gouvernementaux de création d'emplois.

Centraide Bas Saint-Laurent tenait, la semaine dernière à Mont-Joli, son assemblée générale de fondation. La priorité cette année sera accordée aux jeunes défavorisés de 18 à 30 ans et aux femmes. Rappelons aussi que la campagne de financement n'a rapporté que 55,000\$ sur un objectif de plus de 100,000\$. Notons aussi que le président de Centraide Bas Saint-Laurent est l'ex-recteur de l'Université du Québec à Rimouski, monsieur Pascal Parent.

Encore une fois cette année, la vente du calendrier des scouts et des guides a remporté un franc succès. Grâce à cet apport financier, les jeunes scouts et guides pourront poursuivre à nouveau des activités intéressantes pour eux. Notons que cette année, le jeune Patrick Huard s'est mérité le prix du meilleur vendeur!



Monsieur Pascal Parent le nouveau président de Centraide Bas Saint-Laurent.

19h30 à 21h30.

Avec les \$67,602 amasse jusqu'à maintenant, il est peu probable que la Campagne de financement du Timbre de Noël atteigne son objectif régional de \$81,000. Rimouski a récolté \$13,218, soit 88% de son objectif, tandis que la ville de Mont-Joli a présentement en caisse \$4,364 pour 87% de son objectif de départ. Rappelons que la campagne se termine le 31 janvier

naire de l'Iles-du-Prince-Edouard, se fait construire un tout nouveau bateau. Il aurait confié à ses amis qu'il a l'intention d'y bricoler durant les trois ou quatre prochaines années.

Le concessionnaire Lamontagne Auto de Rimouski, recevra à la fin du mois de février la toute nouvelle Honda Prelude 1983. Les amateurs de voitures sports ne manqueront certaine-

La régionale des Jeunes Chambres du Bas-Saint-Laurent tenait le 5 et le 12 janvier 1983, son premier et deuxième tirage de la loterie régionale. Les heureux gagnants des prix de \$500 sont respectivement: M. Gérard Boucher, du 766 rue Cartier, à Sept-Iles et Mme Mado Thibeault, du 161 rue Saint-André, appartement numéro 2, à Rimouski. Félicitations au gagnant et à la gagnante.

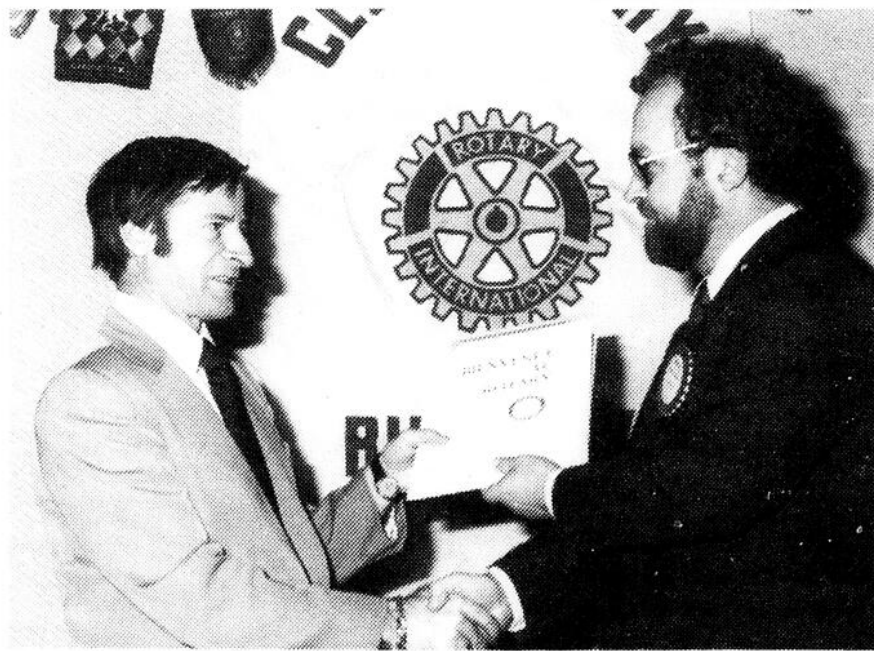
Le nouveau chef de la Sûreté municipale de Rimouski, M. Gilles Potvin, était le conférencier invité au souper du Club Lions, le 3 janvier dernier. Il a entretenu l'assemblée des nouvelles structures qu'il entend mettre en place au sein du service qu'il dirige et de l'importance de la collaboration de la population pour assurer adéquatement la protection des citoyens.

La généalogie des familles Caouette, Gobeil et Hamel vient tout juste de sortir des presses. Les intéressés(es) peuvent se procurer cette brochure qui contient 50 pages en faisant parvenir un mandat de \$7,00 à M. Jean Bernard, C.P. 1811, Marieville, Qué.

L'Université du Québec à Rimouski vient de publier son réseau de personnes-ressources pour toutes ses constituantes. Si vous désirez discuter d'un sujet donné plus en profondeur, ce document vous indique la personne à rejoindre qui sera en mesure de répondre à vos questions.

étudiants(es), les professeurs et l'inépouable Roland Dorval ont encore fait de cet événement, un éclatant succès.

Le Conseil municipal de la ville de Rimouski a autorisé, le 10 janvier 1983 le dernier versement de \$10,000, d'une subvention totale de \$50,000, à la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski. De son côté, la Fondation du ROCCR attend toujours son premier versement...



Le Club Rotary de Rimouski qui fêtera en avril prochain son 40ième anniversaire, avait l'avantage de recevoir, en son sein, un nouveau membre. Il s'agit de Monsieur Marc Tessier, propriétaire de l'épicerie Michaud et de meubles Michaud. Monsieur Tessier est comptable agréé et possède une très vaste expérience au domaine des affaires. Sur la photo, on le voit en compagnie de Monsieur Maurice Bouillon, président du Club Rotary qui lui remet les règlements de son organisme. Félicitation à ce nouveau rotarien qui a décidé d'oeuvrer dans le premier club de service de notre région, voué à aider à la jeunesse, aux défavorisés et à la bonne compréhension internationale.

Le cancer agit... réagissez

Société Canadienne du Cancer



Discours sur l'empilement des dominos

PHYSICUS - Mon vieil ami Paradoxe et ma bien-aimée Fillus s'amusaient à empiler des dominos en forme de tour penchée. Je ne leur ai pas dit, mais je me suis, pour ma part, penché sur le problème aussi. De façon théorique bien sûr.

Ainsi je me suis demandé quel était le nombre maximal de dominos et quel était le porte-à-faux maximal (distance horizontale entre le domino supérieur et le domino inférieur), que l'on peut atteindre en principe sans que la pile s'effondre.

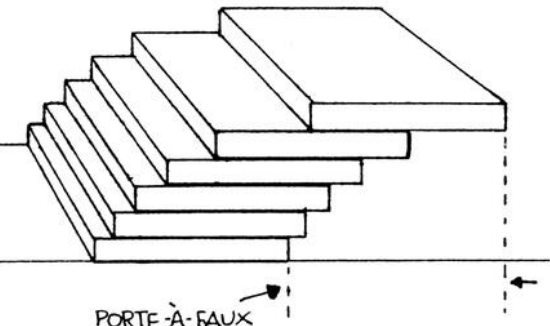
Mes astucieux raisonne-

x 0) plus ($\frac{1}{2} \times \frac{1}{2}$) égale un sixième.

Avec un même raisonnement, vous montrerez facilement que le 4e domino pourra excéder le 5e domino de un huitième de longueur ($\frac{3}{4} \times 0$ plus $\frac{1}{4} \times \frac{1}{2}$ égale un huitième).

Avec le surplomb total pour n dominos peut atteindre ($\frac{1}{2}$ plus $\frac{1}{4}$ plus un huitième... plus $\frac{1}{2}$ (n-1 fois la longueur d'un domino).

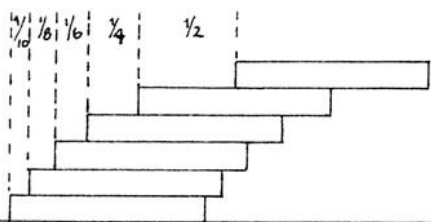
Cette somme augmente indéfiniment avec n, donc en principe on peut empiler une infinité de dominos qui donneraient un très très grand porte-à-faux.



ments me permettent d'affirmer qu'en principe on peut empiler une infinité de dominos avec un surplomb infini!

Il faut considérer la pile à partir du haut pour maximiser le surplomb. Le dernier domino peut dépasser l'avant-dernier de sa demi-longueur. L'ensemble de ces deux a son centre de gravité situé un quart de longueur en arrière de l'extrémité du second et peut surplomber d'autant sur le troisième.

De façon pratique toutefois, on est limité par la tolérance à respecter (c'est-à-dire les centres de gravité doivent être très légèrement en arrière des arêtes) mais avec un peu de soin vous pourrez comme ma bien-aimée Fillus atteindre un nombre total de 5 dominos et un surplomb total supérieur à une longueur de domino, ce qui est déjà assez spectaculaire. **FILLUS** - Papis, monsieur Paradoxe et moi nous nous sommes basés



Le centre de gravité des 3 dominos du haut se situe aux sixième de longueur en arrière de l'extrémité du troisième et peut surplomber d'autant le quatrième ce un sixième provient du raisonnement suivant:

les deux dominos du haut représentent les $\frac{2}{3}$ de la masse totale des 3 dominos du haut, et ces deux dominos du haut ont ensemble un centre de masse qui se situe à l'extrémité du 3e domino, donc à une distance zéro de cette extrémité. Le 3e domino représente les $\frac{1}{3}$ de la masse totale des 3 dominos du haut et le centre de gravité de ce 3e domino se situe à $\frac{1}{2}$ longueur de l'extrémité du domino, donc au total ($\frac{2}{3}$

sur la règle suivante: le centre de masse d'un domino quelconque doit être sur une ligne verticale qui traverse le domino sur lequel il est déposé!

PHYSICUS - C'est très bien aussi, Fillus, mais un décalage d'une demi-longueur entre chaque domino ne permet qu'un empilement de 2 dominos, au troisième ça tombe, comme tu l'as constaté.

J'ai mentionné précédemment que pour en arriver à un décalage d'un domino, il fallait en empiler au minimum 5. Je voudrais rajouter que pour un décalage total de 3 dominos entre celui du haut et celui du bas, il en

faudrait au minimum 227!

Au début mon vieil ami Paradoxe et ma bien-aimée Fillus s'amusaient à empiler des livres, je leur ai suggéré de prendre des dominos! c'est moins, comment dire, gros.

Mon vieil ami Paradoxe me suggère de vous donner le problème suivant.

Question: Comment faut-il au minimum empiler de dominos pour réaliser un porte-à-faux de 2 longueurs de dominos?

Et ma bien-aimée Fillus s'engage à réussir ce problème, mais de façon pratique, c'est-à-dire en réalisant le montage.

Et vous?

Si vous n'avez pas de dominos, vous pourrez toujours prendre des "social tea".

Les Mercuriades 1983

Québec-Téléphone dans la course

Quatre entreprises de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie figurent parmi les finalistes aux Mercuriades 1983, organisées par la Chambre de commerce du Québec.

Il s'agit des Mines Noranda de Murdochville, finaliste dans la catégorie de l'Environnement; Bombardier, division du transport en commun de La Pocatière, finaliste dans trois catégories, soit l'Emploi, l'Exportation et la Fabrication; Québec-Téléphone de Rimouski, finaliste dans la catégorie Action communautaire, secteur support aux organismes bénévoles; et Textiles Dionne, de Montmagny, finaliste dans la catégorie de la Qualité de vie en entreprise.

Rappelons que les Mercuriades s'adressent à toutes les entreprises du Québec, quelle que soit leur taille ou leur vocation, et visent à reconnaître l'excellence de celles-ci dans seize (16) catégories différentes.

Le comité de sélection des Mercuriades a retenu, parmi les quelques 720 candidatures reçues, environ cinq finalistes pour chacune des catégories.

Selon le président, M. Jean-Paul Lambert, qui a rendu public le nom des finalistes, le 13 janvier dernier, les Mercuriades '83 s'achèment vers un succès sans précédent. "En cette période de crise économique, a-t-il dit, où le public est habitué d'entendre parler de fermetures d'usines, de déficits et de coupures, il fait bon constater que des centaines d'entreprises québécoises sont en pleine expansion et font preuve d'une vitalité exceptionnelle".

Précisons que les dossiers de tous les finalistes ont été remis au président du Jury, M. Claude Lebon, doyen de la Faculté des Sciences de l'administration à l'Université Laval, afin qu'il procède au choix des grands gagnants.

Le nom de chacun des 16 "Mercures" et le nom du gagnant du "Mercure" seront connus le soir du Gala des Mercuriades qui se tiendra le vendredi, 25 février, à l'hôtel Le Reine Elizabeth, à Montréal, en présence de plus de 1,000 représentants du monde des affaires. E.L.

une étoile est née Honda CBX550F

12.77 SECONDES 105 M/H ESSAIS QUART DE MILLE
MOTO JOURNAL FÉVRIER 1983

PLUS RAPIDE QUE LA PLUS RAPIDE DES 550 DÉJÀ CONSTRUITE,
MOTEUR DE 65 HP À 10,500 TRS MN 16 SOUPAPES, PLAGE DE
PUISSANCE UTILISABLE SUR AU MOINS 8,000 TRS MN

ÉCHAPPEMENT CROISÉ ACCROIT LA PUISSANCE DU RÉGIME MOYEN
SUSPENSION ARRIÈRE PRO-LING™
À ASSISTANCE PNEUMATIQUE



CBX550F

DISPONIBLE QU'AU CANADA
QUELLE CHANCE À RIMOUSKI
CHEZ

VIVE, VIVE
HONDA

MINI
M INC.
MECANIK

324 Cathédrale, Rimouski, 723-9424

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi 8h00 à 12h00 et
13h00 à 17h30

Jeudi et vendredi 19h00 à 21h00

samedi 9h00 à 12h00

VISA

t nécrologie

MARQUIS

A Mont-Joli, le 31 décembre est décédée à l'âge de 83 ans Mlle Marie Marquis fille de feu Ignace Marquis et de feu Dame Anna Poirier demeurant à la résidence de Mont-Joli et autrefois de Price. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Price.

RUEST

A l'Hôpital Maisonneuve de Montréal, le 27 décembre est décédée à l'âge de 83 ans Dame Philomène Ruest épouse de feu Aurèle Deschênes, demeurant à Montréal et autrefois de Les Hauts. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Les Hauts.

SAUCIER

A Saint-Ulric, le 28 décembre est décédé à l'âge de 93 ans M. Fortunat Saucier époux de feu Dame Hermance Beau-lieu demeurant à Saint-Ulric et autrefois de Sainte-Flavie. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Ulric.

TIMMERMANS

A Rimouski, le 28 décembre est décédé à l'âge de 85 ans M. Edgar Timmermans époux de feu Dame Marie-Rose Caouette demeurant au 231 Mgr Plessis à Rimouski. Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale.

VALCOURT

A Saint-Gabriel, le 29 décembre est décédée subitement à l'âge de 75 ans et 11 mois Dame Antoinette Valcourt épouse de M. Ferdinand Rioux demeurant à St-Gabriel. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Gabriel.

BERUBE

A Rimouski le 3 janvier est décédé à l'âge de 57 ans Monsieur Roger Bérubé époux de Denise Perreault demeurant à Mont Louis et autrefois de Mont-Joli. Le service a été chanté en l'église Notre-Dame de Lourdes.

DUCHESNE

A l'Hôtel Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi le 7 janvier est décédé à l'âge de 65 ans 9 mois, Monsieur Joseph Edmond Duchesne, époux de Dame Suzanne Pineault fils de feu Jules Duchesne et de feu Dame Hélène Quimper, demeurant à Chicoutimi. Le service a été chanté en l'église Saint-Antoine de Chicoutimi.

LEVESQUE

A l'Hôpital Notre-Dame du Lac le 6 janvier est décédé à l'âge de 84 ans 11 mois, Monsieur Amédée Lévesque, époux de Dame Marie-Louise Caron demeurant au Foyer Bon Séjour Saint-Louis du HA HA et autrefois de Squateck. Le service a été chanté en l'église St-Michel de Squateck.

RUAST

A Rimouski le 3 janvier est décédé subitement à l'âge de 53 ans 6 mois, Monsieur Simon Ruest époux de Bibiane Gagnon demeurant au 36 rue Principale Saint-Gabriel. Le service a été chanté en l'église de St-Gabriel.

SAINT-JEAN

A Rimouski le 3 janvier est décédé à l'âge de 65 ans 5 mois, Monsieur

Félix Saint-Jean époux de Georgette Perreault demeurant au 283 rue Dollard à Nazareth. Le service a été chanté en l'église de Nazareth.

SAINT-ONGE

A l'Hôpital de Hauterive le 4 janvier est décédée à l'âge de 86 ans, Dame Philomène Saint-Onge épouse de feu Wilfrid Thérien, demeurant à Les Escoumins. Le service a été chanté en l'église de Les Escoumins.

SOUCY

A La Rédemption le 4 janvier est décédé à l'âge de 79 ans 8 mois Monsieur Aldref Soucy fils de feu Alfred Soucy et de feu Dame Léontine Nadeau demeurant à La Rédemption. Le service a été chanté en l'église La Rédemption.

A VENDRE

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE

Bungalow style québécois, secteur Pointe-au-Père à l'abri du vent et du froid, soit dans un boisé. Terrain 16,000 p.c.

Prix: 85,000 \$
Appeler le soir: 724-9477

cegep rimouski

Service de l'Éducation permanente

Population de Rimouski
et les environs

CE MESSAGE EST POUR VOUS...

Cours en gestion des affaires pour les propriétaires et futurs dirigeants de petites et moyennes entreprises.

Ces cours s'adressent principalement à ceux et celles qui désirent acquérir une meilleure compétence dans la gestion de leur entreprise.

COURS OFFERTS	DÉBUT	LOCAL (CEGEP)
Gestion des ressources humaines	31 janvier 1983	D-204
L'ordinateur à votre service	31 janvier 1983	D-203

Tenue de livres et introduction à la comptabilité	01 février 1983	D-204
Comment exploiter un commerce de détail	01 février 1983	D-203

Les dix commandements de la finance	02 février 1983	D-204
Impôt, votre entreprise et vous	02 février 1983	D-203

Comment lancer une petite entreprise	03 février 1983	D-204
Gestion efficace (Management)	03 février 1983	D-203

COÛT: 22 \$ pour 30 heures de cours incluant le volume, payable le premier soir du cours.

HORAIRE: De 19 h à 22 h et ce, pendant 10 semaines.

INSCRIPTION: Le plus tôt possible en téléphonant ou en se présentant au Service (LOCAL D-111 du Cégep) au PLUS TARD Vendredi le 28 janvier 1983

DÉBUT DES COURS: Semaine du 31 janvier '83

Le Service de l'éducation permanente

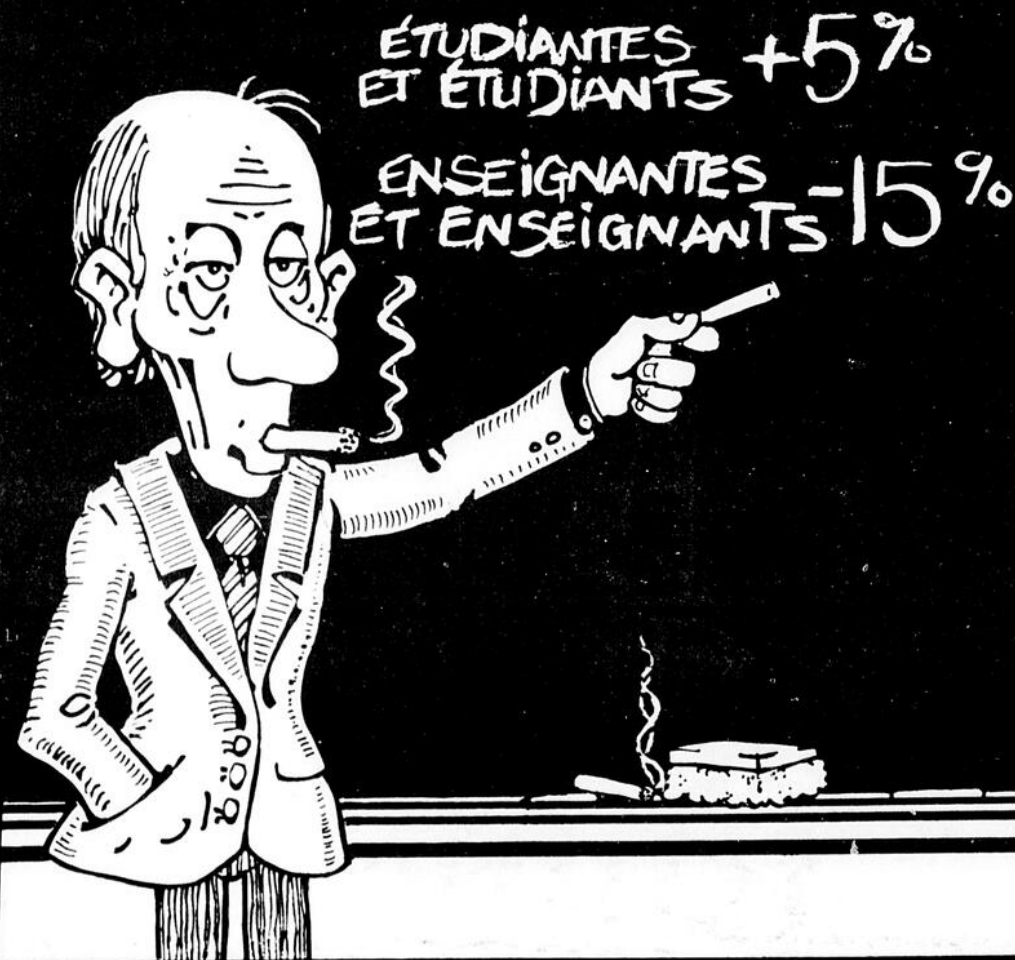
CEGEP de Rimouski

Rimouski, G5L 4H6

60 ouest, Evêché

Tél.: 723-7333 ou 723-7334

C'est le temps plus que jamais d'améliorer le mode de gestion de nos entreprises...



LE CEGEP

UNE INSTITUTION QUÉBÉCOISE

- Par son décret, le gouvernement "chambrarde" cette institution.
- Alors que la population étudiante augmente de façon importante le gouvernement sabre dans les services offerts.
- De plus, il réduit de 15% le nombre d'enseignantes et d'enseignants.

Alors que d'autres choix s'offrent à lui, le gouvernement a pris parti :

POUR LES PATRONS, CONTRE LA POPULATION

Nous, nos choix n'ont pas changé. Nous avons à coeur un CEGEP au service de tous les Québécois.

FNEEQ
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES ENSEIGNANTS
ET DES ENSEIGNANTES
DU QUÉBEC

**FÉDÉRATION
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS
DE CEGEP
(CEQ)**

Le naufrage de l'Empress of Ireland

M. John Picton, journaliste au quotidien torontois "The Toronto Star", était parmi nous, jeudi dernier, afin de rencontrer les personnes susceptibles de lui fournir des documents relatant le naufrage de l'Empress of Ireland, ce navire qui a coulé au large des côtes de la municipalité de Pointe-au-Père, le 29 mai

1914.

M. Picton, qui est un spécialiste des grands reportages, présentera, d'ici quelque temps, un reportage de deux pages dans l'édition du dimanche du Toronto Star traitant de ce naufrage.

Lors de sa visite à Rimouski, M. Picton a été reçu par les responsa-

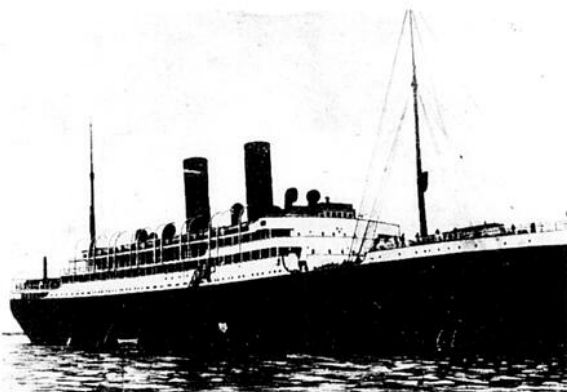
bles du Musée de la Mer, MM. Jean-Pierre Fournier, directeur général, et Roland Bellavance, vice-président du Musée. Il a rencontré également le Capitaine Roland Lavoie, du ministère des Transports, qui lui a donné une importante documentation. Ce journaliste chevronné de la presse torontoise reviendra sous peu dans la région afin d'y rencontrer M. Louis Morin qui, en plus d'enseigner à l'Institut de marine de Rimouski, a participé aux plongées d'exploration sur l'épave de l'Empress of Ireland. M. Morin est aussi à la tête de Service Sub Aquatique

L.M., une entreprise spécialisée dans la plongée sous-marine.

Le naufrage de l'Empress of Ireland s'inscrit dans le cadre d'une série d'articles sur les grandes tragédies à s'être déroulées au Canada. Actuellement, M. John Picton est à mettre la

dernière main à un reportage racontant, d'une manière précise et détaillée, l'histoire d'un bateau chargé de munitions qui, au début de la guerre 1914-1918, explosa dans le port d'Halifax. Fait curieux, pour ne pas dire inusité, le capitaine de ce bateau, M. Murray,

Le Progrès-Echo, Rimouski, mercredi 19 janvier 1983 A17
était celui-là même qui avait laissé à Québec le commandement de l'Empress of Ireland au capitaine Kendall, une journée avant la tragédie de Pointe-au-Père.
Rappelons que M. Murray était le père d'Alex Murray, de Rimouski, qui a déjà occupé le poste de gérant à la compagnie Price Brothers.
Eric LeBel



face à face
avec Alain Marcoux

Le programme de financement de la SDI (Société de développement industriel) pour les entreprises du secteur manufacturier offre sous forme de prêt, garantie de prêt ou capital de risque, un financement complémentaire à celui offert par les institutions financières privées.

Les principaux critères d'admissibilité sont relatifs au refus de financement des institutions financières, l'importance de la mise de fonds des promoteurs, les capacités de remboursement et un marché suffisant.

Si la forme d'aide est un prêt à terme, ce dernier est au taux du marché pour 15 ans et doit comporter des garanties suffisantes.

Si l'aide apportée est la garantie de remboursement d'un prêt, généralement d'au moins 1 million \$, elle ne doit pas excéder 80% de la perte du prêteur et 80% du prêt initial et comporte une durée de 15 ans.

Quant à l'admissibilité au capital de risque, il s'applique dans les projets d'investissements ou d'expansion industrielle modernes avec un marché excellent et se fait par acquisition d'actions, d'avance ou d'un prêt convertible en actions de l'entreprise.

Evidemment la participation de la SDI est complémentaire et lorsqu'il y a souscription d'actions, ceci se fait sur le modèle des autres actionnaires. La SDI se retire lorsque sa participation n'est plus requise, mais doit avoir une représentation au conseil d'administration de l'entreprise aidée.

(A suivre: technologie moderne)

A votre service,
Alain Marcoux, député de Rimouski, Ministre du Revenu, des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, 148, rue Saint-Barnabé, local 201, Rimouski, G5L 3E4. Tél.: 722-6077.

Pierre Asselin, d.d.

DENTUROLOGISTE

"Sur rendez-vous seulement"

724-9184

116, rue Saint-Germain ouest Local 116
Rimouski G5L 4B5

Nouvelles "Heures de Bureau"

Mardi au jeudi	8.30 à 17.30
Lundi et mercredi	8.30 à 21.00
Vendredi	8.30 à 12.00

**MCLEOD
YOUNG
WEIR**

418-529-5325

**GILLES
HUDON**

représentant
enregistré

SERVICES À L'INVESTISSEUR
Achat et vente d'actions, d'op-
tions, d'obligations, régime
épargne-actions, régime épargne-
retraite autogérés, et abris fiscaux
divers.



VENTE
de janvier

20% à 45%

sur stores
verticaux
et mini-
vénitiennes

**CRÉATION
MEUBLES Enr.**

545, rue des Jonquilles
Pointe-au-Père, (en arrière de CFER-TV)
Mme H. Carter, propriétaire

VENTE ECLAIR
Les 20-21-22 janvier 1983

5 BONS D'ACHAT
à toutes les demi-heures
entre 18h30 jusqu'à 20h30

ÉCHANGEABLES
chez tous les marchands du
Carrefour Rimouski.

AUCUN ACHAT REQUIS
Les coupons de participation seront
remis aux entrées du Carrefour.

- **BALLONS DISTRIBUES GRATUITEMENT AUX ENFANTS**
- **POISSONS ROUGES DISTRIBUES GRATUITEMENT**
- **GRACIEUSETE D'ANIMALERIE DAUPHIN**
- **ORCHESTRE INVITE MUSIQUE D'AMBIANCE**

**Le Carrefour
Rimouski**

notre
centre
commercial

Le "fric" est stoppé au Conseil du Trésor

Encore une fois, le Conseil du Trésor de la province vient créer des "tracasseries administratives" au Conseil Régional de Développement de l'Est du Québec (CRD). Ainsi selon le CRD, "au moment où la population s'est impliquée pour que ce programme (PRIC) soit opérationnel, nous apprenons que le Conseil du

Trésor du Québec n'a toujours pas entériné le protocole d'entente accepté par l'OPDQ et les CRD."

Les différents renseignements de cette nouvelle histoire administrative sont contenus dans le dernier numéro du CRD Information. C'est en effet, le 18 janvier 1982 lors d'une rencontre

entre les différents CRD de la province que le ministre François Gendron annonçait que le protocole d'entente entre l'OPDQ et les CRD était accepté par les deux parties. A ce moment, il ne manquait que l'approbation du Conseil du Trésor. Aussi, lors de sa récente visite dans notre région, en novembre dernier, le ministre Gendron laissait entrevoir un "élargissement du montant attribué au FRIC, soit 37,500,00\$ afin de pouvoir combler nos besoins financiers et répondre aux attentes du milieu".

Le 2 décembre dernier, une lettre du directeur-général intérimaire, M. Jacques Gagnon informait les CRD que le Conseil du Trésor du Québec posait "encore de nouvelles conditions". Le 7 décembre suivant, les CRD Associés indiquaient à l'OPDQ, "que les nouvelles conditions du Conseil du Trésor étaient inacceptables et cela d'autant plus qu'elles changeaient les règles du jeu alors que l'année est particulièrement avancée et qu'à fortiori, la plupart des CRD ont déjà contracté plusieurs ententes avec le milieu dans le cadre du FRIC et selon les modalités d'application sur lesquelles se sont entendus l'Office et les CRD".

Le 16 décembre, une lettre parvenait au CRD disant que le ministre Gendron "a décidé de retourner devant le Conseil du Trésor pour demander de modifier la réserve introduite pour le versement de 125,000,00\$ additionnels au FIC de façon à respecter les modalités convenues au protocole".

Rappelons aussi que cette entente doit s'appliquer pour l'année 1982-83 et prendre fin le 31 mars de cette année...Toute cette question sera discutée prochainement au Conseil du Trésor, probablement le 25 janvier. Mais, les CRD ne peuvent pas recevoir un seul sous de l'OPDQ...

Propos de la Chambre
des Communes par:

EVA CÔTÉ



Députée du
Comté
Rimouski
Témiscouata



En tant que membre du comité spécial du caucus libéral fédéral du Québec sur Québecair, il me fait plaisir de vous annoncer que le président du caucus libéral fédéral du Québec, M. Denis Dawson, député de Louis-Hébert, annonçait le 22 décembre dernier que le comité spécial formé pour suivre l'évolution du dossier Québecair, a sollicité une rencontre avec le ministre des Transports du gouvernement du Canada, M. Jean-Luc Pépin, ainsi qu'avec le groupe de travail chargé d'entreprendre la mise en oeuvre d'un plan de redressement de Québecair.

Cette initiative vise à faire connaître aux intervenants dans ce dossier, les préoccupations des députés fédéraux, au nom de leur population respective, sur les services que Québecair se devrait de dispenser au Canada d'abord.

On sait jusqu'à maintenant que les négociations ont eu comme résultat la restructuration financière de la compagnie aérienne, ce qui rencontre l'une des propositions qui avaient été faites par M. Pépin, à savoir que l'on étudie d'abord la situation actuelle de Québecair et qu'on décide, en pleine connaissance de cause, du maintien de la compagnie actuelle ou la création d'une nouvelle compagnie.

Le caucus libéral fédéral du Québec se réjouit du progrès réalisé dans les pourparlers et souhaite que le résultat réponde aux attentes tant des employés de Québecair que des clients de la compagnie. Rappelons que le comité spécial du caucus libéral fédéral du Québec sur Québecair est formé en plus de moi-même des députés Rémi Bujold, député de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine, Pierre Deniger, député de Laprairie, René Gingras, député d'Abitibi et André Maltais, député de Manicouagan.

Je vous rappelle que mon bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures et que mon personnel se fera un plaisir de vous venir en aide. Vous pouvez communiquer avec mon bureau en composant 723-3036 et pour l'interurbain demander le Zénith 99180 à votre téléphoniste.

Possédez votre propre

COMMERCE

DEVENEZ MARCHAND ASSOCIÉ

HANDY ANDY

Investissez votre argent dans un "Centre de l'Auto" ou magasin Handy Andy, vendant des pièces et des accessoires d'auto, de la quincaillerie, des outils, des appareils ménagers, des bicyclettes, des pièces et des accessoires pour bicyclettes, etc.

Joignez-vous à une organisation canadienne progressive de franchise au détail, en affaires depuis plus de 45 ans et desservant des millions de clients satisfaits grâce à ses 120 centres Handy Andy.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS,
DECOUPEZ ET ENVOYEZ.

Envoyez au Vice-président de l'expansion.



HANDY ANDY INC.
8300 CHEMIN DEVONSHIRE,
MONTREAL, QUE. H4P 2K8

J'aimerais avoir plus d'information sur "Possédez votre propre commerce". Envoyez de plus amples informations s'il-vous-plait.

(Nom) (Caractères d'imprimerie)

(Adresse)

(Ville)

(Province) (Code postal) (Tél.)

13

LE MONDE AGRICOLE



Les 16 et 17 décembre derniers, le bureau des audiences publiques du ministère de l'Environnement du Québec siégeait à Rimouski pour entendre les mémoires des différents groupes concernant le programme d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette du ministère Énergie et Ressources.

Le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent y a déposé un mémoire d'une quinzaine de pages pour faire connaître sa position sur certaines initiatives que devraient réaliser ce Ministère en regard de la forêt privée.

Etant donné que plus du tiers de la superficie forestière du Bas-Saint-Laurent est privée et qu'une rupture des stocks est prévisible à court terme dans notre région si aucune mesure n'est prise pour diminuer l'impact de la tordeuse, le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent propose au ministère de l'Énergie et Ressources les actions suivantes:

- Maintenir le programme de pulvérisation aérienne sur la forêt publique pour garder cette forêt verte et concentrer la récupération sur la forêt privée d'abord.

- Établir un programme de récupération et de mise en marché qui donne priorité à la forêt privée afin d'éviter que des pertes soient supportées par les propriétaires de boisés privés.

- Implanter un programme d'arrosage au B.T. sur la forêt privée. Les producteurs de bois semblent être d'accord face à cette mesure en autant qu'elle soit précédée d'une campagne d'information auprès des propriétaires pour que ces derniers connaissent mieux les produits utilisés de même que les dangers qu'ils peuvent comporter sur la santé de l'individu et sur l'environnement.

Le Syndicat demande de plus que soit établi un nouveau programme de mise en valeur qui tiendra compte des priorités créées par l'épidémie. Ce programme devrait prévoir entre autres des reconversions de peuplement pour implanter des espèces plus résistantes à la tordeuse.

Finalement, le Syndicat estime que le MER devrait intensifier ses recherches pour trouver des moyens d'enrayer la tordeuse autre que les pulvérisations d'insecticide chimique.

La protection de la forêt privée est essentielle pour assurer l'approvisionnement des usines et pour maintenir des emplois qui se font rarissimes dans notre région.

Gaétane Fournier, UPA Bas-Saint-Laurent

ASPIRAL
"Poutil" indispensable
au foyer

ASPIRATEUR CENTRAL

Prix régulier \$725.00
695⁰⁰

Taxe et installation incluse, avec balai-tapis
valeur de \$64.95 en prime

En spécial jusqu'au 20 février

Le seul vrai spécialiste de la région

Gros et détail

REJEAN GAUVIN

105 est St-Germain,
Rimouski
724-4042

Pour démonstration à domicile: 724-4042 le jour 722-8295 le soir (Vital Desjardins)

OCCASION D'AFFAIRE

ATTENTION

1,800\$ à 4,000\$
PAR MOIS

ENER-SAGE E.S.

RECHERCHE
DISTRIBUTEUR À
TEMPS PLEIN OU
PARTIEL SELON
LE SECTEUR

Pour information:
Montréal **341-7196**
Ext.: 1-800-361-9625

Info-Max.

(Service en Informatique)

- Consultation • Programmation
- Analyse et conception de systèmes
- Techniques de simplification du travail
- Traitement des données:
- Facturation, comptes à recevoir
- Contrôle de l'inventaire, paie
- Comptes à payer, coûts et dépenses
- Grand livre, états financiers

Pour informations,
Claude Bourgoin CDP

ESTIMATION GRATUITE **724-7411**

MILLIONNAIRE

À L'ÂGE DE LA RETRAITE

Saviez-vous que: \$5000.00 par année plus les intérêts investis à 10% pendant 31 ans ou à 15% pendant 24 ans deviendront plus de \$1 000 000. et vous assureront une retraite dorée.

Une bonne manière d'y arriver, c'est de gérer soi-même son régime de retraite.

Pour obtenir le dépliant décrivant l'opération d'un régime enregistré d'épargne retraite et une liste comparant les honoraires et avantages des différentes fiducies, vous n'avez qu'à retourner le coupon-réponse ci-bas.

**McLEOD
YOUNG
WEIR** LIMITEE

Gilles Hudon
McLeod Young Weir Limitée
2 Place Québec
Québec G1R 2B5
418-529-5325

Veuillez me faire parvenir le dépliant décrivant l'opération d'un REER et la liste comparant les avantages des différentes fiducies.

nom _____

adresse _____

code postal _____ tél _____

Radio Shack®

Élégance et technologie en parfaite harmonie... STA-111

Liquidation. 30 W eff. par canal. Accord numérique à quartz, mémoire à microprocesseur pour 12 stations. 3-1/4" de haut seulement. 31-2002

299⁹⁵
~~459.95~~

rabais
\$160



Soldes
Carnaval
d'hiver

et choix d'articles courants de nouveautés et offres spéciales

AM/FM où que vous allez

Casque-radio léger pour écouter votre musique pendant le travail, l'exercice, etc. Pile 9 V requise.

24⁹⁵
~~36.95~~

Bande de qualité à faible bruit

C-60 60 minutes	C-90 90 minutes
179 2.69	229 3.39

rabais
jusqu'à
33%



44-603

rabais
32%



12-186

De la musique qui va partout

Liquidation. Le SCR-5 portatif... votre compagnon des soirées d'hiver. AM/FM ou écoutez vos cassettes et enregistrez-en d'autres. Pour CA, 6 piles "D" ou adaptateur CC en option. 14-775

rabais
\$100

149⁹⁵
~~249.95~~



Radio AM/FM de poche

Une qualité que révèlent sa sonorité et son bel aspect. Avec dragonne. Pile 9 V requise. 12-714

rabais
33%

17⁹⁵
~~26.95~~



Ruban électrique

Rouleaux 3/4" x 66'. 64-8009

2 pour 1³⁹
~~1.39 ch.~~



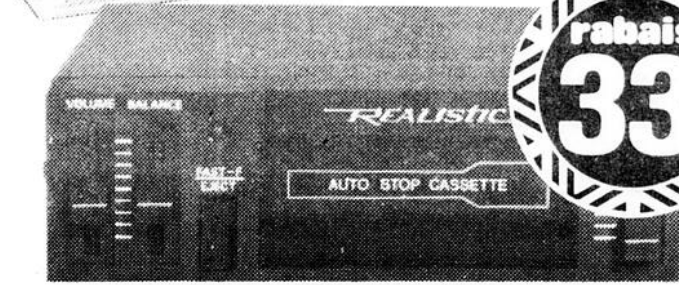
39⁹⁵
~~59.95~~

Du vrai son dans votre auto

Lecteur de cassette compact allant dans la plupart des planches de bord. Sortie 8 W. Curseurs de commande. Avec fixations. 12-1807

REALISTIC

rabais
33%



Entraînement direct

Le LAB-440 possède bras de lecture droit à faible masse, repérage amorti et compensation latérale. Avec cellule magnétique de \$64.95. 42-2976

rabais
\$90

199⁹⁵
~~289.95~~



La réclame expire le 29 janvier 1983

POLITIQUE RADIO SHACK AU SUJET DES ANNONCES
Les articles de cette annonce ont été choisis antérieurement à cette offre. Il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si l'article est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer plus tard au prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DÉTAILLANTS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

Sauf mention contraire, les piles ne sont pas fournies

Le magasin Radio Shack local est dans les pages blanches



Carrefour Rimouski 419 Boul. Jessop

Le système de réservations va subir certaines modifications

Plusieurs personnes qui rencontrent le personnel hors de la réserve ou aperçoivent les véhicules de la réserve sur la route ou tout simplement prennent connaissance de la publicité, s'interrogent sur le statut exact de cette même réserve.

On confond cette dernière avec une Z.E.C. ou un club de chasse et de pêche, géré, on ne sait trop comment.

En fait, la réserve Duchénier est une réserve de chasse et de pêche selon la loi de la conservation de la faune qui appartient au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et dont la gestion a été déléguée à une corporation à but non lucratif qui a pour nom Le Territoire Populaire Chénier Inc.

Les règlements applicables à la Réserve de chasse et de pêche Duchénier, selon la loi de la conservation de la faune sont, en résumé, les suivants:

Toute personne qui veut pénétrer dans la réserve ou s'y livrer à une activité déterminée, doit être détenteur d'un droit d'accès émis par le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou son mandataire autorisé, en l'occurrence Le Territoire Populaire Chénier Inc.

Sous la réserve de l'activité indiquée au droit d'accès et des autres permis nécessaires en vertu de la loi de la conservation de la faune, le détenteur d'un tel droit d'accès ne peut circuler ou séjourner, chasser ou pêcher à un endroit autre ou en dehors des heures mentionnées sur le dit droit d'accès.

La pêche et la chasse ou la possession d'engins de pêche ou d'engins de chasse en dehors des bâtiments sont interdites dans la réserve, sauf pour le détenteur d'un permis de pêche ou de chasse.

La circulation en motocyclette, en véhicule tout terrain, en mini-moto ainsi qu'en motoneige est prohibée à l'intérieur de la réserve.

Les moteurs à essence (hors bord) sont interdits dans la réserve, sauf sur les lacs et cours d'eau désignés à cette fin par le ministère.

Les usagers de chalet ne peuvent posséder d'engins de chasse ou d'engins de pêche sans être détenteurs d'un droit d'accès à cette fin.

Le ministre ou son mandataire est autorisé à faire dans cette réserve des améliorations et les constructions qu'il juge à propos.

Ainsi la première année, en 1977, la corporation ouvrit la réserve pour la saison de pêche le 6 juin et mit à la disposition des pêcheurs 35

embarcations pour la pêche quotidienne. Il en fut de même durant la saison 1978 quoique le nombre d'embarcations grimpa à 55.

En 1979, le gouvernement commença l'acquisition des chalets, processus qui se poursuivait jusqu'en 1982.

Durant l'exercice financier qui débuta le 1er avril 1982, la corporation reçut du ministère, en plus des subventions d'exploitation et de conservation, un montant d'argent affecté à rénover les chalets et à les rendre plus conformes à une exploitation commerciale.

Ceci nous a permis d'aménager les trois postes d'accueil tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, de réparer et de peindre les chalets, de les numéroter selon un ordre chronologique.

À l'ouverture de la saison de pêche 1983, nous pourrions mettre à la disposition de la clientèle 29 chalets répartis comme suit: 13 dans le secteur Des Baies, 7 dans le secteur Saint-Narcisse et 9 dans le secteur Saint-Guy.

Pour revenir au mode de gestion, le conseil d'administration est composé de 13 membres dont 5 de ces membres forment le comité Exécutif.

Voici les administrateurs siégeant sur le conseil d'administration: MM Georges Tremblay, président; Bernard Létourneau, vice-président; Théo D'A-mours, secrétaire; Laval Mailloux, trésorier; Bernard Beaulieu, 5e membre du C.E.; André Bélanger, Jean-Baptiste Cloutier, Ernest Garon, Serge Ouellet, Georges Gosselin, Gerald Ouellet, Adrien D'Astous et Laurent Sirois.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le directeur général, M. Marcel Mayer, a pour mandat, en plus de la préparation d'un plan directeur à moyen terme, la préparation du plan d'exploitation annuelle (le nombre de

chalets disponibles, le nombre de lacs ouverts à la pêche, le nombre d'embarcations sur chacun des lacs, le nombre de Zones de chasse, la planification des sentiers de ski de fond, etc), la préparation d'un budget équilibré selon les revenus anticipés, la préparation de la publicité et l'organisation des réservations en plus de la conception des différents formulaires qu'une telle gestion nécessite. Après que ces différents plans sont acceptés par le C.A., le directeur doit voir à leur application ou leur suivi.

En plus, il doit voir à l'embauche du personnel nécessaire, lequel personnel est toujours choisi par comité de sélection composé de deux ou trois administrateurs ainsi que par le directeur.

Il doit également préparer les cédules de travail et voir à leur application.

Il doit coordonner les différents postes administratifs, afin d'obtenir un maximum de productivité et d'efficacité.

Il s'occupe des relations publiques (journaux, entrevues, films, journalistes, expositions, etc.)

Il a pour mandat d'informer les administrateurs selon un ordre du jour préparé mensuellement afin qu'ils puissent prendre les décisions les plus opportunes.

Il doit également être en contact constant avec les fonctionnaires du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi que du Ministère de l'Énergie et des Ressources pour que le développement de la Réserve ainsi que l'exploitation demeure conforme aux directives générales des différents ministères.

LES RESERVATIONS
 Le système de réservation a toujours fonctionné depuis le début de la réserve, en 1977, par téléphone.

Bien que ce soit toujours par téléphone, ils ont dû modifier les modalités au cours des années. En 1977, le client pouvait

réserver seulement 48 heures à l'avance et cela 7 jours par semaine où une seule téléphoniste recevait les appels.

En 1978, 1979, 1980, 1981, bien que les réservations aient été effectuées à 48 heures, ils ont instauré un service de réservations à l'avance. Celles-ci se prenaient pendant une seule fin de semaine à la fin du mois d'avril. Nous aménageons pour cette fin de semaine, trois bureaux de réservations: un à Rimouski, un à Trois-Pistoles et un à Esprit-Saint. La distribution du nombre de chalets disponibles sur les différents plans d'eau s'effectuait selon plus ou moins le bassin de population. Ainsi, Rimouski disposait de 45% des embarcations disponibles, Trois-Pistoles de 35% et Esprit-Saint de 20%.

Ce système pouvait dans une certaine mesure défavoriser le client. En effet, si ce dernier désirait réserver une chaloupe sur un lac à une date déterminée, à Rimouski, il pouvait se voir refuser, n'ayant plus de place disponible pour cette date à Rimouski. Toutefois, il pouvait en rester à Trois-Pistoles ou Esprit-Saint, ce qui l'obligeait à essayer de louer un autre appel à l'une de ces deux municipalités ou les deux.

Pour ce faire, nous disposons de trois téléphonistes à Rimouski, de deux à Trois-Pistoles et de une à Esprit-Saint.

En 1982, nous avons pu remédier à cette lacune, grâce à la collaboration de Québec-Téléphone. En effet, cette dernière augmentait le nombre de circuits entre Esprit-Saint et Rimouski. Ce qui nous permet d'avoir sept (7) téléphonistes pour recevoir les appels des clients à Esprit-Saint. Ainsi nous pouvions prendre environ 150 réservations à l'heure et ainsi offrir un meilleur service à notre clientèle.

Entre 1980 et 1982, en plus d'offrir ce service

pour la pêche quotidienne, nous l'offrons également pour les réservations pour la pêche avec hébergement à la fin de janvier ou au début de février et pour la chasse avec hébergement à la fin d'août ou au début de septembre.

En 1983, pour répondre au besoin de notre clientèle et la population qui désire réserver leur séjour de pêche ou de chasse presque un an d'avance, nous avons décidé de prendre les réservations à l'avance pour l'ensemble des services que nous offrons (pêche et chasse avec hébergement, pêche quotidienne, villégiature d'automne, d'été et d'hiver) le dimanche, 30 janvier 1983.

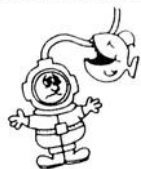
Pour ce faire, nous aurons à la disposition de la clientèle sept (7) téléphonistes pour recevoir les appels et également trois (3) personnes préposées à la coordination de ces différentes réservations.

Nous débuterons à 7 heures, le dimanche matin et ce, jusqu'à 17 heures, avec interruption sur l'heure du dîner pour libérer les circuits, afin de permettre les longues distances autres que ceux acheminés à la réserve et cela à la demande de Québec-Téléphone.

Le lundi, soit le 31 janvier et les jours suivants, nous continuerons à prendre les réservations au numéro 779-2311, aux heures de bureau. À ce moment, deux téléphonistes seront disponibles. Également, à partir du

15 mai, il sera possible de réserver pour la saison 1983 en composant le numéro 735-5222 ou en vous présentant à l'un des trois postes d'accueil.

Un bon conseil.



Faites vérifier votre tension artérielle.

La Fondation canadienne des maladies du cœur



AVIS PUBLIC

Province de Québec
 Municipalité de la ville de Rimouski.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil de la ville de Rimouski adoptera son budget pour l'année 1983, lors d'une assemblée extraordinaire tenue à cette fin, le LUNDI 31 JANVIER 1983. Cette séance sera tenue dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de ville à 11h00.

DONNÉ À RIMOUSKI, CE DIX-HUITIÈME JOUR DE JANVIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS.

Hubert Dubé, o.m.a.
 Greffier de la Ville

A VENDRE



Camion Ford 3 tonnes, 1975, pneus neufs, boîte de 20 pieds avec ridelles, millage 63,309 milles, moteur neuf. Mécanique A-1 en excellent état. Pour renseignements supplémentaires s'adresser à la SODEQ DE L'EST DU QUÉBEC au no tél suivant 722-4444 demander M. Bédard.



Institut de marine
 du Cégep de Rimouski

60, rue de l'Évêché Ouest
 Rimouski, Québec, G5L 4H6
 Tél. (418) 723-1880

53, rue St-Germain Ouest
 Rimouski, Québec, G5L 4B4
 Tél. (418) 724-2822

PROFESSEUR

Le Cégep de Rimouski requiert pour le semestre d'hiver 83 les services d'un professeur dans la discipline suivante:

CONCOURS NO:

831-201 MATHÉMATIQUES 1 temps partiel (75%)
 Cours: 201-377-77 (2 groupes): Statistiques
 201-211-75 (1 groupe): Algèbre

QUALIFICATIONS:

Baccalauréat spécialisé en mathématiques.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum avant le 28 janvier 1983, à 17 heures, à l'adresse suivante:

CONCOURS NO 831-201
 Service du personnel
 Cégep de Rimouski
 60, rue de l'Évêché ouest
 Rimouski (Québec)



MISE EN CANDIDATURE

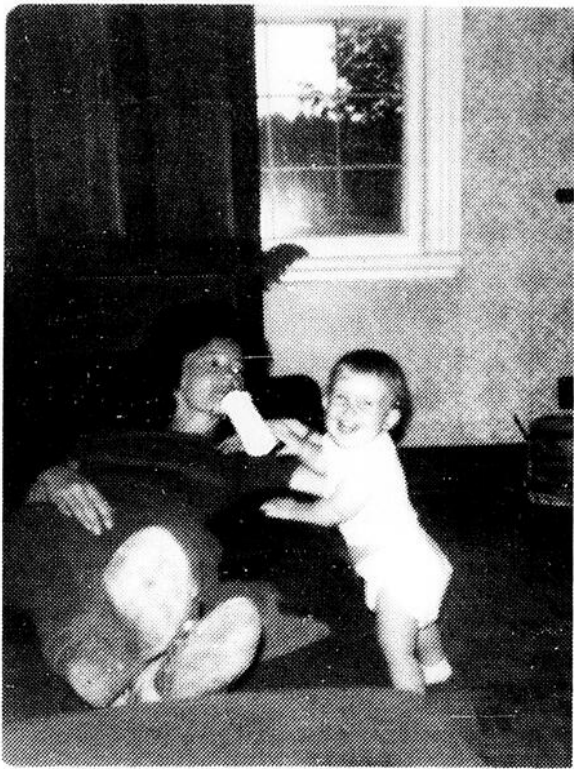
Monsieur Denis Bélanger, Administrateur à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, a posé sa candidature au poste de Membre du Conseil d'Administration du C.L.S.C. de l'Estuaire, comme représentant des usagers.

Monsieur Bélanger invite tous les usagers à venir voter le 23 janvier 1983 entre 12 h et 16 h.

Programme de sensibilisation à la vie familiale

Apprendre à mieux se connaître

C'est le samedi, 12 février, au CLSC de l'Estuaire, que débutera la première rencontre du



Vivre avec son enfant... une joie, mais aussi une responsabilité.

Programme de sensibilisation à la vie familiale (PSVF).

Pendant 10 semaines, des parents chemineront avec leur fiston ou leur fille, qui - bon sens que ça pousse vite... - a déjà trois(3) ans.

Bien entendu, ces petites personnes n'ont pas choisi de vivre cette expérience; mais elles trouveront plaisant de se retrouver avec des petits amis en s'organisant des jeux pendant la première heure, sous l'oeil attentif de papa et maman. A la deuxième heure, papa et maman s'en iront dans une autre pièce avec l'animateur familial tandis que les enfants danseront, chanteront ou dessineront avec les moniteurs.

Certains diront: Pas besoin de s'inscrire au

PSVF pour permettre à notre enfant de vivre une expérience avec d'autres enfants... il y a des jeunes plein le quartier." Et ils ont raison pour la plupart... c'est donc qu'il y a d'autres raisons qui motivent les parents à vivre une session du genre. La principale est que l'expérience de parents amène souvent à se poser des questions et que les réponses ne sont pas toujours évidentes.

Certes, il y a de bons livres de psychologie qui nous disent: "A cet âge, il est normal que..." mais le quotidien que l'on vit avec chacun de nos enfants nous prouve qu'il est particulier, qu'il a son propre caractère, ses humeurs, ses capacités et ses limites.

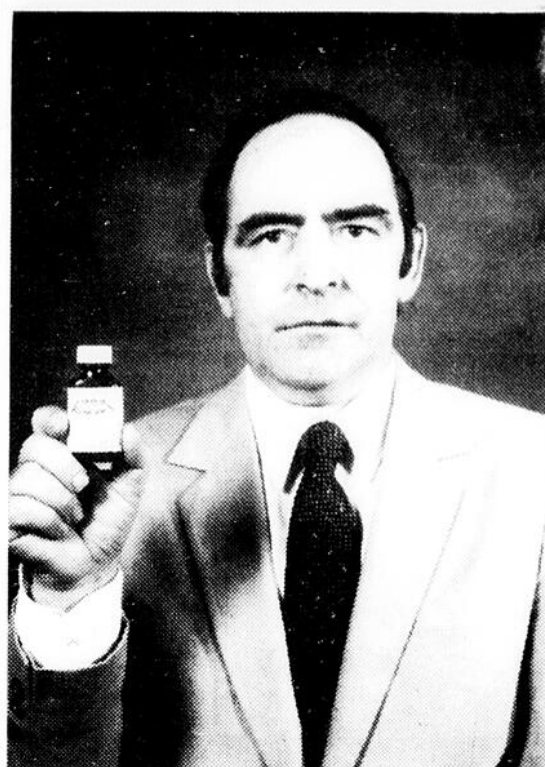
Il faut donc être attentif, observer, échanger avec

lui et celle ou celui qui partage notre vie. Il faut apprendre à se réajuster, se remettre en question; il faut en somme prendre le temps de s'arrêter et parler de ce qu'on ressent, de ce que l'on vit comme parents, de ce que l'enfant vit comme enfant. C'est à cette tâche que s'attaqueront les parents lors de la session de février à avril 1983.

Comme on peut le constater, avec ce programme, personne ne "perdra" dix samedis avant-midi...

Pour en savoir davantage sur ces fameuses rencontres, il suffit de communiquer avec les responsables du Comité local de Rimouski aux numéros: 722-7963 et 723-4511.

E.L.



M. Benoit Maheur de St-Odilon de Beauce

Artri Ben

MÉDICAMENT DÉCOUVERT
PAR ACCIDENT POUR
SOULAGER LES DOULEURS

D'ARTHRITE
et
RHUMATISME

M. Benoit Maheur de St-Odilon de Beauce est l'auteur de la découverte d'un médicament qui soulagerait de façon prolongée les douleurs causées par l'arthrite. Blessé sérieusement à un genou, marchant péniblement en béquilles, il effectuait des expériences avec des extraits d'arbres concentrés, dans la cuisine du foyer transformée en laboratoire. Il répandit accidentellement ce mélange sur lui, une partie s'infiltrant dans le bandage qu'il avait au genou. Il ressentit alors une vive douleur qui disparut en quelques minutes. Après une bonne nuit de sommeil, M. Maheur réalisa que sa blessure était moins sensible. Au bout de quatre jours d'une application régulière, la douleur disparut et notre homme abandonna ses béquilles.

Au hasard des rencontres, avec des relations, des parents et des amis, M. Maheur testa l'efficacité de sa découverte. Les résultats furent concluants. La majorité des personnes ayant utilisé "Artri Ben" connaissaient un soulagement rapide et prolongé, et certains ont eu une amélioration de leur cas en quelques jours d'application seulement. Alors, il fait analyser son produit en laboratoire afin d'en connaître les composants. Suite à cette étape, une demande fut faite auprès du Ministère de la Santé Canada afin d'obtenir un numéro d'inscription pour médicament, et ce fut accordé. Depuis, "Artri Ben" est fabriqué par "Les Produits Pharmaceutiques Ben Arth Inc." et distribué par les grossistes dans les pharmacies et la promotion de bouches à oreilles de personnes l'ayant utilisé en assure le succès.

"Artri Ben" s'applique toujours en usage externe sans friction et pénètre en quelques minutes sans laisser de trace. Pour un meilleur résultat où la chair est plus épaisse, il serait bon de faire plus d'une application.

Une réaction passagère normale peut survenir après l'application du produit sur la partie douloureuse seulement, elle est un indice de l'efficacité du médicament. Déjà, quelques médecins ont constaté les bienfaits d'Artri Ben.

Vos commentaires seraient appréciés.
PRODUITS PHARMACEUTIQUES
BEN ARTH INC.,
St-Odilon, Beauce Nord,
P. Québec. G0S 3A0
Tél.: (418) 464-4147

PUBLI REPORTAGE

votre
beauté

Le poil

"Le poil est une structure kératinique morte, sécrétée par un sac allongé dérivé de l'épiderme appelé follicule pileux".

Le follicule pileux, incliné dans la peau, a la forme d'une bouteille dont le fond serait déprimé par la papille dermique. Il est entouré d'un riche réseau vasculaire et nerveux. Sur sa face inférieure est amarré le muscle horripilateur (arrecteur) inséré également dans le derme superficiel; sa contraction provoque la "chair de poule".

Le fond du follicule pileux, formé par le bulbe pileux, creusé de

sa papille dermique, produit sans cesse des cellules dont l'empilement et la kératinisation donnent naissance à la tige pileuse.

Le poil est formé du bulbe pileux et de la tige pileuse.

Le poil peut être considéré comme une sécrétion solide du follicule pileux.

LA CROISSANCE DU POIL

La matrice pileuse (du latin mater-mère) est une zone de division cellulaire très active riche en cellules matricielles et en mélanocytes.

Dans l'épiderme en général, les membranes nasales ne se multiplient que toutes les 475 heures; ici les cellules matricielles ont un haut pouvoir de division (10 fois plus importantes) puisqu'elles donnent naissance à toutes les 39 heures à une cellule fille qui monte poussée par sa soeur cadette née 39 h. plus tard, elle-même poussée par la benjamine née 39 h. après, etc...

suite la semaine prochaine

Toujours dans le but de vous aider, Vos amies les Esthéticiennes, Céline et Denise, e.v.d.e.d., La Cave de Beauté pour Vous Deux, 100 rue Saint-Germain Ouest, Rimouski. Tél.: 723-3350 -58.

Un laxatif
qui agit directement dans l'intestin
et non dans l'estomac.

Les petites pilules Carter possèdent un enrobage spécial qui leur permet de passer par l'estomac sans se dissoudre. C'est dans l'intestin qu'elles agissent: elles y soulagent rapidement, mais en douceur, les malaises dus à la constipation temporaire.

PETITES PILULES
CARTER

Une tradition familiale de plus de 90 ans.

C.L.S.C. DE L'ESTUAIRE

AVIS
D'ÉLECTION
Collège Electoral des usagers

Avis est donné à tous les usagers* du Centre local de services communautaires de l'Estuaire que le dimanche 23 janvier 1983, se tiendra la votation en vue de l'élection d'un (1) représentant des usagers au Conseil d'administration du C.L.S.C. de l'Estuaire.

La votation se déroulera le 23 janvier 1983

LIEU: C.L.S.C. de l'Estuaire 180 des Gouverneurs, Rimouski

HEURE: De 12h00 à 16h30

SOUS LA PRÉSIDENTE DE Paul-Eugène Gagnon

CANDIDATS EN LICE

Monsieur Denis Bélanger

Monsieur Jacques Castonguay

Tous les usagers du C.L.S.C. de l'Estuaire sont donc invités à se prévaloir de leur droit de vote à cette élection.

Paul-Eugène Gagnon
Président d'élection

*Usager: Toute personne majeure qui a reçu du C.L.S.C. des services depuis moins de deux ans et qui l'atteste par écrit à l'exclusion de toute personne qui occupe un emploi ou exerce sa profession au C.L.S.C. Le droit de vote d'un usager mineur est exercé par son père ou sa mère qui n'ont droit qu'à un vote, peu importe le nombre de leurs enfants ayant reçu des services.

POUR TOUS VOS BESOINS

EN PUBLICITÉ

CONTACTEZ
MARCELLE BEAULIEU
Publicitaire-conseil

723-4800

Journal

**PROGRÈS
ÉCHO**





ÉPICERIE

MICHAUD

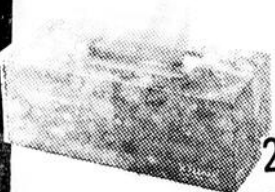
Parce que
vous êtes
quelqu'un
pour nous
voici nos spéciaux

186 LAVOIE, RIMOUSKI 723-7824

En vigueur les 19-20-21-22 janvier 1983

ÉPICERIE

Mouchoirs Kleenex



200x2 **.85**

Fromage Cheez Whiz



KRAFT
1 Kg **4⁷⁵**



Farine
Robin Hood
6¹⁹
10 Kg

Saindoux
Tenderflake

1 litre **.85**

Margarine molle

GOLDEN GIRL 2 livres **1⁴³**

Champignons
morceaux

ELBEE 10 oz **.79**

Beaucoup d'autres spéciaux

VIANDES

Poitrines de poulet

avec dos, surgelé

5 kg
(11 livres)

14¹⁷

Jarrets de porc

surgelé (haut patte)

kg **1⁹⁶** lb **.89**

Boeuf haché

mi-maigre

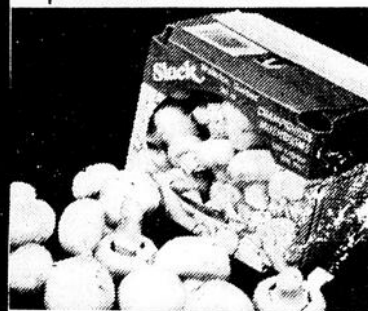
kg **4¹¹** lb **1⁸⁷**

Et autres spéciaux

FRUITS et LÉGUMES

Champignons

blancs SLACK
produit du Québec



boîte de 8 oz

.99

Pommes

McIntosh
Produit du Québec



sac 5 lbs

1³⁵

Et autres spéciaux

Boutique Spécialisée

Fromage Ementhal

canadien de Beauce

(6.58 kg) **2⁹⁹**

Muffins anglais

Butternut

emballage 6 **.79**

Beauté Santé
(Produits naturels)

Cure de désintoxication

Rasayana de Vogel

comprend:
5 produits naturels

14⁵⁰

Tisanes Vogel

saveurs camomille,
menthe, verveine,
tilleul

sachet 1 gr **.64**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Pas de vente aux marchands
Commande téléphonique et service de livraison tous les jours de la
semaine 723-7824
Ces spéciaux sont en vigueur du mercredi au samedi

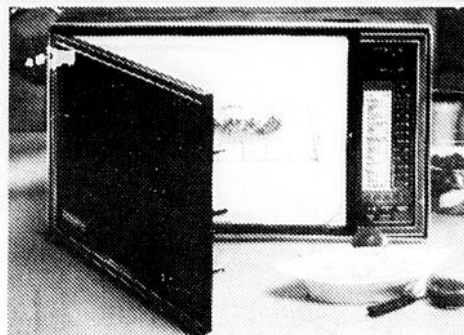


186 rue Lavoie
Rimouski 723-7824

MICHAUD

**CUISINEZ
MIEUX**

FOUR MICRO-ONDE
Litton Moffat



MEUBLES

188 rue Evêché ouest
Rimouski 723-7825

MICHAUD

Venez rencontrer notre experte Carmelle, à la boutique de la fine cuisine ou au département des meubles.

Granola maison

- 4 tasses de gruau
- 1 tasse de germe de blé
- 1 2 tasse de lait écrémé en poudre
- 1 tasse de noix de coco
- 1 tasse de graines de tournesol
- 1 tasse de dattes hachées
- 1 2 tasse de raisins secs
- 1 2 tasse d'abricots secs hachés
- 1 2 tasse de miel liquide
- 1 2 tasse d'huile

Mélanger gruau, germe de blé, lait écrémé, noix de coco, graines de tournesol, dattes, raisins et abricots. Amener à ébullition à feu doux le miel et l'huile; verser sur le mélange de gruau et bien mélanger. Étendre dans un moule rectangulaire de 13 x 9 pouces et cuire à 300° F environ 1 heure ou jusqu'à ce que le mélange soit doré; brasser le mélange à toutes les 15 minutes.

Laisser refroidir et conserver dans des contenants hermétiques ou dans des sacs de plastique. Congeler pour conserver plus de 2 semaines. 10 tasses environ.

Pain de maïs

- 200 mL de sucre (3/4 tasse)
- 60 mL d'huile (1/4 tasse)
- 250 mL de farine (1 tasse)
- 2 oeufs battus
- 15 mL de poudre à pâte (3 c. à thé)
- 1 mL de sel (1/4 c. à thé)
- 400 mL de farine de maïs (1 1/2 tasse)
- 250 mL de lait (1 tasse)

Chauffer le four à 200° C (400° F) et graisser et enfariner un moule carré de 22 cm (9 po).

Mélanger sucre et huile et ajouter les oeufs; bien battre.

Mélanger farine, poudre à pâte, sel et farine de maïs. Ajouter ingrédients secs aux ingrédients liquides en alternant avec le lait; remuer délicatement juste pour mêler les ingrédients.

Verser dans le moule et cuire environ 40 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre en ressorte propre.

Couper en carrés et servir.

Petits pains briochés aux pruneaux *

- 250 mL d'eau bouillante (1 tasse)
- 2 sachets de thé
- 250 mL de céréales de son (All Bran - 1 tasse)
- 250 mL de farine (1 tasse)
- 5 mL de poudre à pâte (1 c. à thé)
- 5 mL de bicarbonate de soude (1 c. à thé)
- 2 mL de sel (1/2 c. à thé)
- 2 mL de cannelle (1/2 c. à thé)
- 125 mL de beurre ramolli (1/2 tasse)
- 175 mL de sucre (3/4 tasse)
- 2 oeufs
- 250 mL de crème sure du commerce (1 tasse)
- 225 mL de pruneaux dénoyautés, hachés finement (1 1/2 tasse)

Garniture

- 45 mL de farine (3 c. à table)
- 125 mL de cassonade bien tassée (1/2 tasse)
- 5 mL de cannelle (1 c. à thé)
- 125 mL de céréales de son (All Bran - 1/2 tasse)
- 45 mL de beurre en dés (3 c. à table)

Mélanger tous les ingrédients de la garniture jusqu'à ce que la préparation soit grumeleuse. Verser l'eau bouillante sur les sachets de thé et laisser infuser environ 5 minutes; retirer les sachets et verser le thé sur les céréales. Mettre de côté jusqu'à ce que le liquide ait été absorbé.

Mélanger farine, poudre à pâte, bicarbonate de soude, sel et cannelle.

Défaire le beurre en crème et ajouter le sucre; bien battre. Ajouter les oeufs et battre jusqu'à ce que la préparation soit légère et mousseuse. Ajouter la crème sure.

Ajouter les ingrédients secs et les céréales aux ingrédients liquides et remuer délicatement juste pour mêler.

Étendre la moitié de la préparation dans un moule bien graissé de 2,75 litres (9 x 9 x 2 pouces environ); étendre la moitié de la garniture et la moitié des pruneaux. Couvrir avec le reste de la préparation puis étendre le reste des pruneaux et le reste de la garniture.

Cuire au four à 180° C (350° F) environ 40 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit bien cuit.

Servir chaud ou froid.

* Gracieuseté de Kellogg



Déjeuners santé

"Je n'ai pas faim" ou "Je n'ai pas le temps" et quoi encore? Les raisons de sauter le repas le plus important de la journée sont multiples. Mais, quand vous vous levez le matin, il s'est probablement écoulé au moins huit heures depuis votre dernier repas. Pendant une longue nuit de sommeil, le taux glycémique (la teneur en glucose dans le sang) tombe au niveau dit de jeûne. Quand vous commencez vos activités de la journée, vos muscles ont besoin d'un apport de glucose. Si vous ne déjeunez pas, votre taux glycémique tombe au-dessous du niveau de jeûne; cette déficience en glucose soumet l'organisme à une tension qui aura sans doute pour effet de précipiter l'apparition du symptôme de fatigue, de ralentir vos réflexes et de faire baisser votre rendement au travail.

Ce repas matinal peut se composer d'aliments autres que ceux traditionnellement mangés comme les rôties et le beurre d'arachides! Vous trouveriez peut-être plus appétissant de manger des carrés aux pommes mais vous n'osez pas! Quels que soient les aliments choisis pour le déjeuner, ils devraient, combinés à ceux des autres repas, former un équilibre sain, produire de l'énergie et assurer le maintien de la santé.

Etant donné la quantité et la qualité des aliments dont nous disposons aujourd'hui, le déjeuner ne peut être qu'un repas nourrissant et surtout loin d'être ennuyeux!

Toutes nos suggestions vous aideront à bien "déjeuner" (interrompre le jeûne de la nuit) et surtout à aimer déjeuner!

Muffins anglais aux pommes

- 8 moitiés de muffins anglais
- 2 pommes parées, non pelées et tranchées
- miel
- muscade
- Tartiner les muffins et les placer sur une plaque à biscuits.
- Recouvrir de tranches de pommes et arroser de quelques gouttes de miel; saupoudrer de muscade, au goût.
- Cuire au four à 400° F environ 15 minutes.
- 4 portions

* Se préparent la veille pour la cuisson du matin.

Muffins anglais au fromage

- 8 moitiés de muffins anglais
- 2 pommes parées, non pelées et taillées en dés
- 1 tasse de fromage râpé
- muscade
- Mélanger pommes et fromage et ajouter une pincée de muscade.
- Placer les moitiés de muffins sur une plaque à biscuits et les tartiner du mélange pommes/fromage.
- Cuire à 375° F environ 10 minutes et passer sous le grilloir quelques instants avant de servir.
- 4 portions.

Déjeuner minute

- 1 petite banane mûre, pelée et tranchée*
- 3/4 tasse de lait ou de yogourt nature
- 1/4 tasse de germe de blé
- 1/4 tasse de jus d'orange
- 1 c. à table de miel
- 1 c. à thé de jus de citron
- 1 8 c. à thé de sel
- Mettre tous les ingrédients dans le mélangeur et mélanger à grande vitesse environ 1 minute.
- Servir immédiatement ou réfrigérer environ 30 minutes.
- 1 1/2 tasse.

* Une poire mûre, pelée et épépinée peut remplacer la banane.

Purée de bananes et d'abricots

- 1 boîte d'abricots bien égouttés
- 2 bananes
- 1 c. à thé de jus de citron
- 2 c. à table de raisins secs
- Réduire en purée bananes et abricots.
- Ajouter jus de citron et raisins et bien mélanger.
- Utiliser comme tartina de du matin sur les rôties.

Pain aux bananes *

- 450 mL de farine (1 3/4 tasse)
- 10 mL de poudre à pâte (2 c. à thé)
- 2 mL de bicarbonate de soude (1/2 c. à thé)
- 2 mL de sel (1/2 c. à thé)
- 125 mL de beurre (1/2 tasse)
- 175 mL de cassonade bien tassée (3/4 tasse)
- 1 oeuf
- 500 mL de bananes réduites en purée (2 tasses)
- 250 mL de céréales aux flocons de maïs (Corn Flakes - 1 tasse)
- 125 mL de raisins secs (1/2 tasse)
- Mélanger farine, poudre à pâte, bicarbonate de soude et sel.
- Défaire le beurre en crème, ajouter la cassonade puis ajouter l'oeuf; bien battre; incorporer la purée de bananes, les céréales et les raisins secs et bien mélanger le tout.
- Ajouter les ingrédients secs délicatement en pliant la pâte juste pour mêler; verser dans un moule à pain de 2 litres (9 x 5 x 3 pouces) bien graissé.
- Cuire au four à 180° C (350° F) environ 1h15 ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre en ressorte propre.
- 1 pain

* Gracieuseté de Kellogg

Oeufs brouillés au fromage cottage

- 4 oeufs
- 1 tasse de fromage cottage crémeux, bien égoutté
- 2 c. à table de persil
- sel et poivre
- rôties bien chaudes
- Fondre un peu de beurre à feu moyen, retirer du feu et ajouter les oeufs.
- Brasser à la fourchette juste pour mélanger jaunes et blancs; ajouter fromage cottage et persil et assaisonner au goût.
- Remettre à feu doux et cuire en remuant constamment; ne pas trop cuire.
- Servir aussitôt avec des rôties beurrées bien chaudes.
- 4 portions.

Carrés aux pommes

- 2 tasses de farine
- 2 c. à table de miel
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- pincée de sel
- 1 2 c. à thé de cannelle
- 1 oeuf battu
- 2 3 tasse de lait
- 1 4 tasse d'huile
- 2 grosses pommes, pelées et coupées finement en tranches
- Mélanger farine, poudre à pâte, sel et cannelle.
- Mélanger miel, oeuf, lait et huile et verser sur les ingrédients secs. Mêler délicatement.
- Graisser un moule de 8 x 8 pouces et déposer au fond les tranches de pommes; verser la pâte sur les pommes.
- Cuire à 400° F au four environ 25 minutes.
- Couper en carrés et servir chaud ou froid.
- 12 carrés.

Fromage à la ciboulette

- 1 tasse de fromage cottage
- 1 2 tasse de yogourt
- 1 c. à thé de mayonnaise
- 1 4 c. à thé de moutarde de Dijon
- 2 c. à table de ciboulette
- pincée de sel d'oignon
- Mélanger tous les ingrédients afin de rendre la préparation bien homogène.
- Tartiner les rôties du matin bien chaudes.

Les boutiques
PENTAGONE



sont heureuses
de présenter

La programmation 1982-83
de Radio-Québec/
Bas-Saint-Laurent

Tous les vendredis
à 18h30
une série d'émissions divertissantes,
d'informations, de rencontres...

PARTI TEMPS

DEPOSE

Le 21 janvier 1983

L'AGENT JEAN

Jean et Louise nous présentent Radio-Québec/Bas-Saint-Laurent et sa programmation pour l'année 1982-83.

Le 28 janvier 1983

LES QUAIS PRENNENT LE LARGE

Dans la région, nos quais sont menacés. C'est à partir de Baie-des-Sables que cette situation est analysée.

Le 4 février 1983

HENRI OUELLET, PÊCHEUR DE QUAI

Quelle est cette vie de pêcheur de quai? Monsieur Henri Ouellet de Rimouski-Est nous la raconte.

Le 11 février 1983

LA RUÉE VERS L'ORDURE

Chaque personne produit une demi-tonne d'ordures ménagères par année. Jean et Louise s'interrogent sur le bien-fondé de notre façon de consommer.

Le 18 février 1983

LE DERNIER DÉPÔT

"Demandez-moi n'importe quoi ou presque": un slogan que pourrait bien adopter la famille Beaudin de Sainte-Luce-sur-Mer, spécialisée dans la récupération.

Le 25 février 1983

DÉFAIRE LA DÉFAITE

En revivant les principaux moments de l'histoire de la Vallée de la Matapédia, Jean et Louise observent ce qui s'y passe actuellement.

Le 4 mars 1983

ON NOUS APPELAIT LES COLONS

En compagnie de Lucien Beaupré et Cécile Charest, Jean et Louise nous rappellent le quotidien de l'époque de la colonisation.

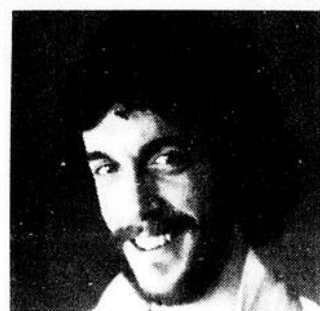
Le 11 mars 1983

LES RESSOURCES MÉDICALES (Titre provisoire)

Est-ce que la santé doit être définie comme une absence de maladie? C'est cette question qui amène Jean et Louise dans Les Basques et le Témiscouata.



Louise Ouellet



Jean Bourbonnais

Avec les comédiens

Le 18 mars 1983

LES MÉDECINES DOUCES (Titre provisoire)

Réflexologie, massage, yoga, herboristerie, etc... autant de nouvelles tendances qui visent la réappropriation de soi.

Le 25 mars 1983

UNE RADIO DANS LES BASQUES

Depuis peu, Trois-Pistoles est doté d'un centre de production radiophonique. Jean et Louise rencontrent des gens impliqués dans ce projet.

Le 1er avril 1983

LA BALLADE DE FERNAND SAINT-JACQUES

Il anime une émission western à la radio communautaire CKLE-MF de Rimouski. C'est un des nombreux bénévoles de cette station.

Le 8 avril 1983

LA CONSOMMATION CULTURELLE (Titre provisoire)

Bien peu ont abordé le domaine culturel sous l'angle purement économique. Avec Jean et Louise nous découvrirons la valeur économique de ce secteur d'activité.

Le 15 avril 1983

LES ARTISTES D'HÔTEL (Titre provisoire)

Vivre pour un public représente pour certains artistes un gagne-pain. D'autres le font pour l'amour du métier.

Le 22 avril 1983

LE TRANSPORT EN COMMUN (Titre provisoire)

A cause d'une panne d'automobile, Jean et Louise réalisent à quel point nous sommes peu organisés au niveau du transport en commun.

Le 29 avril 1983

SI J'AVAIS UN CHAR (Titre provisoire)

Que ce soit au volant d'une Corvette, d'une Jaguar ou d'une Camaro, les passions pour ces véhicules n'ont pas de limites.

Le 6 mai 1983

L'HABITATION (Titre provisoire)

La co-propriété, les coopératives d'habitation, la propriété indivise, autant de nouvelles façons de concevoir l'accessibilité à la propriété.

Le 13 mai 1983

LES DRÔLES DE CABANES (Titre provisoire)

Cette émission nous fera connaître certaines personnes vivant dans ce que l'on appelle des "drôles de cabanes".

Le 20 mai 1983

L'ÉCOLE, UN MILIEU DE VIE

Les parents, les éducateurs, les responsables des commissions scolaires... ont une vision de l'école. Correspond-elle au vécu des étudiants et étudiantes?

Le 27 mai 1983

RÈGLEMENT DE COMPTE (Titre provisoire)

Des élèves de la polyvalente Saint-Pierre de Rivière-du-Loup élaborent une émission dans laquelle ils nous racontent leur vie à l'école.

Le 3 juin 1983

LE TRAVAIL MÉNAGER (Titre provisoire)

58,9% de la population féminine âgée de 15 ans et plus travaille au foyer. Cette émission nous fera connaître différents points de vue sur ce sujet.

UHF 22

Rimouski
Câble 8

Souscripteur:



Tous les vendredis
à 18h30



Radio Québec Bas
Saint-Laurent